

Commission Locale de l'Eau du SAGE Scarpe amont

Compte-rendu du 7 mai 2019

Présents :

Collège des élus		Structure	Présent	Donne mandat
ACCART	Michel	Syndicat des eaux de la vallée du Gy et de la Scarpe		
AUDEGOND	Mickaël	Association des Maires du Pas-de-Calais, Maire de Wailly	X	
BAILLEUL	Alain	Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois	X	
BERNARD	Marie	Association des Maires du Pas-de-Calais, Maire de La Cauchie	X	
BLOQUET	Yves-Marie	Association des Maires du Nord, Adjoint au maire de Courchelettes	X	
COTTIGNY	Jean-Louis	Conseil Départemental du Pas-de-Calais	Excusé	Thierry Spas
DELCOUR	Jean-Pierre	Association des Maires du Pas-de-Calais, Maire d'Acq	Excusé	Jacques Patris
DESAILLY	Jean-Michel	Association des Maires du Pas-de-Calais, Maire d'Aubigny-en-Artois	Excusé	
DESFACHELLE	Nicolas	Communauté urbaine d'Arras		
FONTAINE	Jean-Paul	Communauté d'Agglomération du Douaisis		
GEORGET	Pierre	Association des Maires du Pas-de-Calais, Maire de Vitry-en-Artois	Excusé	
LACROIX	André	Communauté de Communes Osartis-Marquion	X	
LIBESSART	Bernard	Association des Maires du Pas-de-Calais, Maire de Montescourt	X	
MERLIER-LEQUETTE	Sophie	Conseil Régional Hauts-de-France	X	
NORMAND	Arnold	Association des Maires du Pas-de-Calais, Maire de Roeux	Excusé	Alain Philippe
PATRIS	Jacques	Communauté urbaine d'Arras	X	
PHILIPPE	Alain	Association des Maires du Pas-de-Calais, Maire de Gouves	X	
POIRET	Christian	Conseil Départemental du Nord	Excusé	
RAOULT	Paul	Noréade	Excusé	
SEROUX	Michel	Association des Maires du Pas-de-Calais, Maire de Haute-Avesnes	Excusé	Damien Bricout
SPAS	Thierry	Association des Maires du Pas-de-Calais, Conseiller municipal d'Arras	X	
BRICOUT	Damien	Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois	X	
VANDEWOESTYNE	Martial	Association des Maires du Nord, Maire de Lambres-lez-Douai	Excusé	

Collège des usagers		Structure	Présent	Donne mandat
BARBIER	Gérard	UFC-Que choisir	X	
BAYLE	Olivier	Association Sports et Loisirs de Saint-Laurent-Blangy	X	
BRISSET	Hubert	Chambre d'agriculture de Région du Nord-Pas-de-Calais	Excusé	Gérard Barbier
de GUILLEBON de RESNES	Christophe	Syndicat Départemental de la Propriété Privée Rurale du Pas-de-Calais	Excusé	
DECARSIN	Philippe	Association Campagnes Vivantes à Saint-Laurent-Blangy	Excusé	
COPIN	Didier	Chambre de Commerce et d'Industrie Hauts-de-France		
JOALLAND	Claudine	Conservatoire d'espaces naturels du Nord et du Pas-de-Calais	X	
HOUBRON	Pierre	Fédération des chasseurs du Pas-de-Calais	Excusé	
FORGEREAU	Pierre	Veolia Eau	X	
SENECAUT	Georges	Association Nord-Nature Arras	X	
DUHANEZ	Bernard	Fédération Départementale des Associations Agréées pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique du Pas-de-Calais	X	

Collège de l'Etat		Structure et fonction	Présent	Représenté
LALANDE	Michel	Préfet du Nord - Préfet coordonnateur de bassin Artois-Picardie	Excusé	Pouvoir à la DREAL
SUDRY	Fabien	Préfet du Pas-de-Calais	Excusé	Pouvoir à la DDTM 62
MOTYKA	Vincent	DREAL Hauts-de-France, directeur régional	X	Laurent LEJEUNE
DEWAS	Matthieu	DDTM 62, directeur départemental	X	Julien JEDELE
GALTIER	Bertrand	Agence de l'Eau Artois-Picardie, directeur général	X	Patricia LEFEVRE
GRALL	Jean-Yves	Agence régionale de santé, directeur régional	Excusé	
ROCHET	Benoît	Voies Navigables de France, directeur territorial		

Etaient également présents

- Christophe MANO, Directeur des espaces publics et naturels à la Communauté urbaine d'Arras ;
- Vincent GIBOT, Directeur général adjoint en charge du pôle techniques à la Communauté urbaine d'Arras ;
- Grimonie BERNARDEAU, animatrice du SAGE Scarpe amont ;
- Jean-Marc LAMBIN, Directeur général adjoint de Noréade (SIDEN SIAN).

Ordre du jour

- Election du bureau
- Présentation et adoption du scénario tendanciel
- Etat initial de l'environnemental : présentation des points de vigilance
- Présentation des avis rendus par le bureau de la CLE

Le diaporama présenté en séance est joint au présent compte-rendu.

Validation du compte-rendu de la Commission Locale de l'Eau du 14 mars 2019

Le compte-rendu a été envoyé par courriel en date du 14 mars 2019 et n'a fait l'objet d'aucune remarque. Il est adopté.

1. Election du Président de la CLE

M. LIBESSART, doyen du collège des élus, assure l'intérim de la présidence le temps des élections.

Conformément à l'article L212-4 du Code de l'Environnement, le Président de la CLE est élu par les membres du collège des collectivités territoriales, de leurs groupements et des établissements publics locaux et doit appartenir à ce même collège.

Une candidature a été transmise au secrétariat de la CLE : celle de Thierry SPAS. Aucun autre candidat ne s'est déclaré en réunion.

On procède au vote à main levée : M. SPAS est élu à l'unanimité.

M. Spas remercie les membres de la CLE de leur confiance et de leur assiduité. Il rappelle que la gouvernance locale de l'eau en France, même si elle exige beaucoup de temps, est considérée comme un modèle de démocratie locale à l'étranger, et que la CLE est un maillon important de la concertation sur notre territoire. Lors des différents ateliers menés depuis le début de cette année, les participants ont salué le climat d'écoute et la richesse des échanges entre les différents acteurs. Pour M. Spas, il est très important d'entretenir cette dynamique.

La CLE est renouvelée pour un mandat de 6 ans, qui nous emmènera jusqu'à 2025. Pour ce mandat, la priorité est d'œuvrer tous ensemble à l'écriture et à la mise en œuvre d'un SAGE ambitieux, qui apporte des réponses concrètes et efficaces aux différents enjeux identifiés dans le diagnostic et le scénario tendanciel.

Il est malheureusement possible que certains membres du collège des élus quittent la CLE à l'issue des élections. Pour autant, leur investissement laissera une trace déterminante puisqu'il leur reviendra de voter stratégie du SAGE, d'où découleront toutes les orientations futures du PAGD.

2. Désignation des présidents de commissions thématiques

Les candidatures suivantes ont été transmises au secrétariat de la CLE :

- Gestion et protection de la ressource en eau : Jacques PATRIS
- Préservation et valorisation des milieux naturels : Alain PHILIPPE
- Gestion de l'érosion et des inondations : Jean-Paul FONTAINE
- Multi-usages de l'eau : Gérard BARBIER

Aucun autre candidat ne s'est déclaré en réunion. La CLE valide, à main levée, cette proposition.

3. Composition du bureau

Tous les membres du bureau précédent ont déclaré souhaiter conserver leur siège. Un siège est à pourvoir en raison du départ de M. Hego de la CLE. M. Audegond se propose pour le remplacer. Aucun autre candidat ne s'est déclaré.

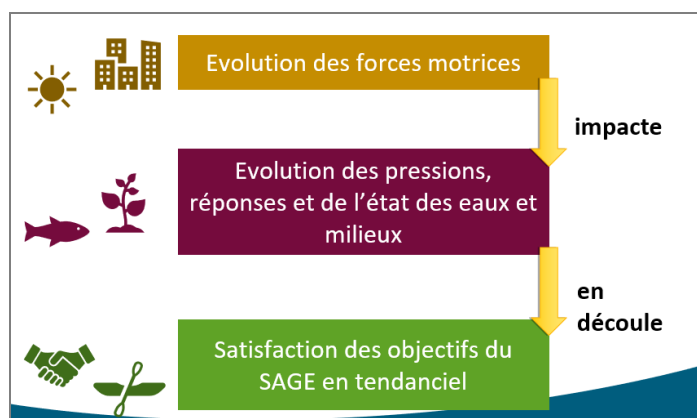
La composition du bureau, validée à main levée par les membres des collèges concernés, est la suivante :

Président	M. Thierry SPAS, Communauté urbaine d'Arras
1^{er} Vice-Président	M. Jacques PATRIS, Communauté urbaine d'Arras
2^{ème} Vice-Président	M. Alain PHILIPPE, Association des Maires du Pas-de-Calais
3^{ème} Vice-Président	M. Jean-Paul FONTAINE, Douaisis agglomération
Collège des élus	M. Bernard LIBESSART, Maire de Montenescourt M. Michel SEROUX, Association des Maires du Pas-de-Calais M. Mickaël AUDEGOND, Association des Maires du Pas-de-Calais
Collège des usagers	M. Gérard BARBIER, UFC-Que choisir M. Georges SENECAUT, Nord Nature Arras M. Hubert BRISSET, Chambre d'Agriculture Nord - Pas-de-Calais

Les membres du collège de l'Etat seront désignés par le Préfet.

4. Présentation et adoption du scénario tendanciel

Le bureau d'études GEO-HYD présente les éléments du rapport de scénario tendanciel, déclinant l'évolution des forces motrices du territoire (changement climatique, réglementation, évolutions socio-économiques, actions correctives, ...), des pressions (prélèvements, pollutions, aménagements) et d'état des eaux et des milieux.



Il découle de l'ensemble de ces projections que les objectifs fixés par la CLE ne sont pas atteints en tendanciel, c'est-à-dire en continuant dans la dynamique actuelle, en l'absence de SAGE.

Plusieurs points sont discutés au cours de la présentation :

- *P.19 du diaporama, traitant de l'équilibre besoins-ressource.* Les membres de la CLE confirment la nécessité de se saisir de l'enjeu de l'équilibre quantitatif et d'anticiper notamment en surveillant et si besoin en encadrant l'évolution des prélèvements, en créant un système d'alerte, ...

Une aggravation de la fréquence et de la sévérité des sécheresses est observée par les acteurs locaux, et un arrêté sécheresse a été publié ce mois-ci dans le département du Nord (stade

vigilance). Sur le département du Pas-de-Calais, les services de l'Etat sont vigilants sur l'évolution des indicateurs quantitatifs.

Le Syndicat des eaux des vallées Gy et Scarpe n'a pour autant pas encore constaté de diminution du niveau de la nappe, contrairement aux deux années précédentes.

- *P.23 du diaporama, traitant des pressions domestiques.* La DREAL rappelle que le SAGE peut avoir une plus-value sur l'enjeu de l'assainissement non collectif, en délimitant les zones à enjeu environnemental et sanitaire (ZEE et ZES). L'objectif est d'identifier des zones prioritaires pour la réhabilitation des installations d'assainissement non collectif non conformes en cas de risque avéré de pollution de l'environnement. Le classement en zone à enjeu environnemental implique des contrôles prioritaires et permet de flécher les subventions de l'agence de l'eau pour la réhabilitation des ouvrages. Les délais de mises aux normes sont par ailleurs raccourcis.

Ce point sera ajouté au rapport.

- *P.27 du diaporama, traitant des pressions agricoles.* Les membres de la CLE s'interrogent sur l'évolution attendue de la pression phytosanitaire d'origine agricole : est-elle stable, en prenant en compte l'amélioration des pratiques agricoles ou en hausse vu l'augmentation des ventes des produits phytosanitaires ? Ils s'interrogent également sur l'évolution de la qualité des eaux concernant ces polluants.

- Concernant l'indicateur des ventes de produits phytosanitaires : l'information est à manipuler avec précaution car la destination géographique des ventes n'est pas connue ; certains produits dans la liste ne sont pas nécessairement des produits phytosanitaires mais des adjuvants, produits pour l'élevage, ... ; et enfin l'augmentation des ventes peut traduire des actions de stockage de produit (ex : glyphosate) et pas nécessairement d'utilisation dans l'année.

- Concernant l'évolution de la qualité des eaux : il est difficile de se prononcer sur une tendance d'évolution car il y a de très nombreux biais : les molécules sont très mobiles et les concentrations détectées (en µg) évoluent de jour en jour ; de plus en plus de molécules sont recherchées (et détectées) ; les molécules détectées peuvent être transférées dans les eaux des années après leur application.

Il est décidé de modifier dans le rapport de tendances le paragraphe conclusif sur l'évolution des pressions phytosanitaires en mettant en avant la notion d'incertitude plutôt que celle de stabilité des pressions.

- *P.28 du diaporama traitant des HAP (hydrocarbures-aromatiques-polycycliques).* M. Patris rappelle l'importance de lier dans des programmes d'études les thématiques eau et air, puisque des polluants aériens participent à la contamination des eaux (les HAP, mais aussi les pesticides par dérivation, ...).

- *P.38 du diaporama, traitant des usages des milieux.* Contrairement à ce qui est indiqué, l'activité de pêche n'est pas en recul dans le secteur mais plutôt stable. L'examen des données d'achats de permis en ligne a permis de mettre en évidence cet élément et de montrer également que tous les âges sont bien représentés. **Ce point sera modifié dans le rapport.**

- *P.41 du diaporama sur le risque érosif.* Discussions sur la pérennité des ouvrages d'hydraulique douce, par exemple en cas de changements de propriétaires ou d'exploitants. Les conventions de gestion établies par les communes ou les intercommunalités permettent a priori de pallier ce problème. Des outils sont en cours de développement sur les campagnes de l'Artois (études à la commune que la communauté de communes accompagne, concertation locale, ...).

5. Etat initial de l'environnemental : présentation des points de vigilance

Le bureau d'études AUDICCE présente les éléments structurants de l'état initial de l'environnement, document constitutif de l'évaluation environnementale.

Bien que l'évaluation concerne un document à visée environnementale, avec des impacts qui devraient donc a priori être positifs, elle permettra de s'intéresser aux impacts visant les autres compartiments de l'environnement (biodiversité, paysages, air, santé, ...) et à la prise en compte de ces derniers.

Il n'y a pas de remarques.

6. Présentation des avis rendus par le bureau de la CLE

Le bureau de la CLE a rendu un avis sur la demande de reconnaissance EPTB (établissement public territorial de bassin) du SIDEN SIAN.

Mme Bernardeau présente le dossier de présentation du SIDEN SIAN ainsi que l'avis du bureau.

M. Lambin explique que le SIDEN SIAN attendait la validation du dossier par la préfecture avant de prendre contact avec les collectivités, et le préfet a sollicité l'avis des territoires sans prévenir le syndicat. Il comprend que cela ait pu contrarier les élus locaux.

Pour rectifier cela, le SIDEN SIAN a demandé un sursis au préfet pour prendre le temps de mener un travail de concertation avec les SAGE et les EPCI. Un courrier à destination des présidents de SAGE partira prochainement.

M. Lambin précise que le budget présenté couvre le travail de coordination uniquement. Il rappelle que le syndicat n'a pas vocation à se substituer aux maîtres d'ouvrage existants pour l'exercice de la compétence GEMAPI, et que les moyens dédiés à la compétence GEMAPI seront à évaluer au cas par cas.

M. Patris rappelle que le comité de bassin Artois-Picardie a rendu un avis défavorable sur ce dossier. Il ajoute que la réflexion sur un EPTB doit se faire en concertation avec les SAGE concernés.

Commission Locale de l'Eau

Le 7 mai 2019

**Adoption du compte-rendu de la
réunion de CLE du 25 février 2019**

Envoyé par mail le 14 mars 2019

Ordre du jour

- Election du président de la CLE, des vice-présidents et du bureau
- Présentation et adoption du scénario tendanciel
- Etat initial de l'environnemental : présentation des points de vigilance
- Présentation des avis rendus par le bureau de la CLE

3

Election du Président de la CLE, des Vice-Présidents et du Bureau

4

Présentation du Bureau

Composition :

- Président de la CLE
- 6 membres du collège des collectivités, dont les Présidents de commissions thématiques
- 3 membres du collèges des usagers, dont les Présidents de commissions thématiques
- 3 membres au plus du collège de l'Etat

Missions :

- assiste le Président pour préparer la CLE
- valide les cahiers des charges des études
- synthétise les travaux des Commissions

Le Bureau n'est pas un organe de décision

Le Bureau a délégation pour répondre aux demandes d'avis de la CLE

Le Bureau est ouvert à des personnes ressources

Composition du Bureau précédent

Président	M. Thierry SPAS, Communauté Urbaine d'Arras
1^{er} Vice-Président	M. Jacques PATRIS, Communauté Urbaine d'Arras
2^{ème} Vice-Président	M. Alain PHILIPPE, Maire de Gouves
3^{ème} Vice-Président	M. Jean-Paul FONTAINE, Douaisis agglomération
Collège des élus	M. Bernard LIBESSART, Maire de Montenescourt M. Michel SEROUX, Association des Maires du Pas-de-Calais M. Claude HEGO, Maire de Cuincy
Collège des usagers	M. Gérard BARBIER, UFC-Que choisir M. Georges SENECAUT, Nord Nature Arras M. Hubert BRISSET, Chambre d'Agriculture Nord-Pas-de-Calais

Présentation du scénario tendanciel



7

Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Scarpe amont



Phase de scénario tendanciel
Validation en CLE – 7 mai 2019

Francis Court



Le scénario tendanciel



Objectif : Projeter l'état des eaux et des milieux à horizon 2027, dans un scénario de référence sans mise en œuvre d'un SAGE

Evolution prévisible des usages et des pressions

↓

Evolution prévisible des milieux aquatiques

↓

Niveau de satisfaction, en l'absence de SAGE

→

Prise en compte

→

Développement économique et social
 Evolution des politiques de l'eau
 Mesures en cours ou programmées

→

En termes de

→

Prélèvements => ressources
 Rejets => qualité
 Aménagement => morphologie, risques
prise en compte du changement climatique

→

Au regard de

→

Objectifs DCE
 Enjeux et objectifs de développement local

Limites de l'exercice :

Bonne confiance dans les informations à 2 / 5 ans ;

Difficultés à quantifier les évolutions ;

SAGE Scarpe amont – scénario tendanciel – 07 mai 2019 / 9



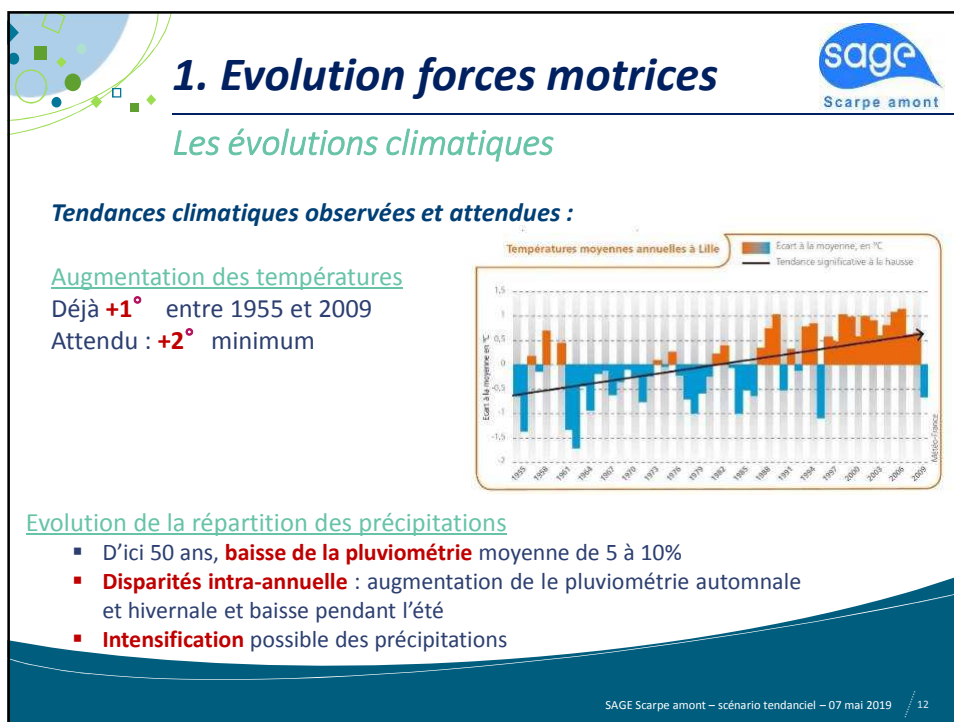
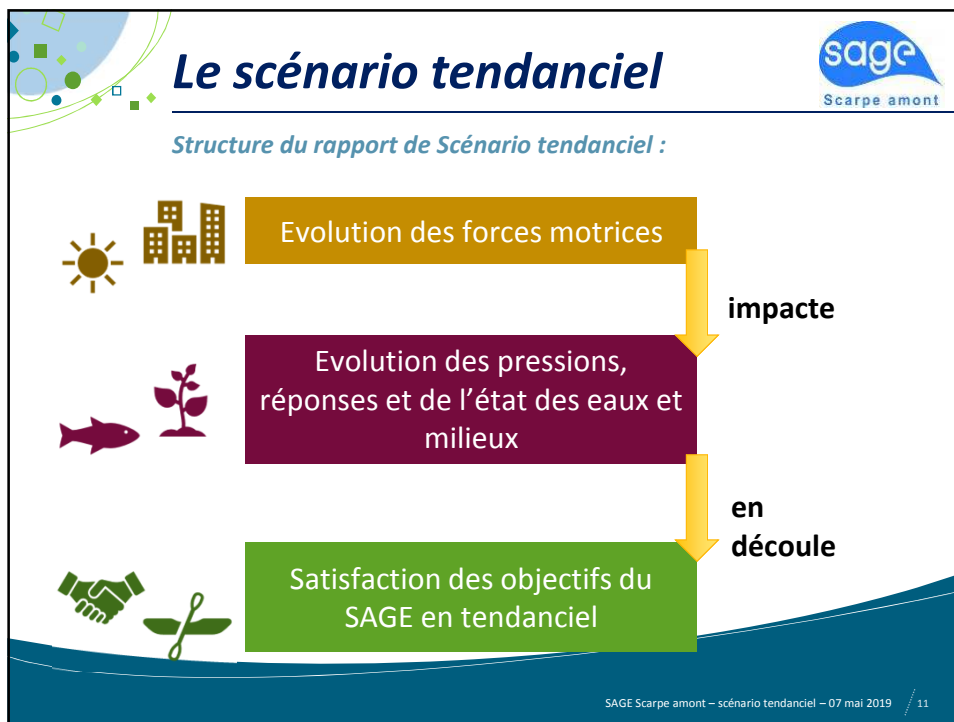
Le scénario tendanciel



Travail sur les évolutions passées, les enjeux actuels et les tendances futures lors des commissions du SAGE – mars 2019




SAGE Scarpe amont – scénario tendanciel – 07 mai 2019 / 10





1. Evolution forces motrices

Les évolutions climatiques



Impact sur la ressource et les milieux :

- Augmentation de la température de l'eau **+1,6°**
- Baisse des débits **-30 à -40%** de baisse du module
- Risque de baisse du niveau des nappes
- Aggravation des étiages **-10 à -20%** de débit d'étiage de retour 5 ans
 - Impact sur les peuplements biologiques
 - Augmentation de la concentration des polluants
 - Impacts sur les usages récréatifs (canoë, pêche)
 - Risque de développement de cyanobactéries



Impact sur les risques :

- Aggravation des phénomènes de ruissellement
 - Crue et débordement des cours d'eau
 - Coulées de boue

SAGE Scarpe amont – scénario tendanciel – 07 mai 2019 / 13



1. Evolution forces motrices

Les évolutions socio-économiques



- **Evolutions démographiques** : **hausse de 3%** sur 15 prochaines années (INSEE), rythme actuel
Concerne plutôt l'amont du bassin, mais la CU d'Arras table sur une plus forte hausse
- **Tourisme** : **stable** – à noter : **forte attractivité** des milieux naturels et en eau
- **Agriculture** :
 - Agrandissement des exploitations** (SAU stable / moins d'exploitations)
 - En grandes cultures** : augmentation des surfaces en **betterave, légumes et pomme de terre**, léger recul des céréales (qui restent majoritaires)
 - En élevage** : **élevage marginal et en recul** // attention au retournement des prairies
 - Agriculture Biologique** : attractif mais **très faible** part de la SAU




* SAU : Surface agricole utile



1. Evolution forces motrices

Les évolutions socio-économiques



- **Industrie** : **secteur en recul** – mais installation de nouvelles entreprises en projet (CU d'Arras, CC des Campagnes de l'Artois)
- **Hydroélectricité** : **potentiel très faible**, mais plusieurs projets, notamment cadre Plan Climat Energie de la CU d'Arras : **projets au niveau des écluses du canal + micros centrales Brebière (en activité) ,Corbehem, Saint-Laurent-Blangy**
- **Aménagement territoire** :
 Les procédures SCoT sont **en avance** sur celle du SAGE – devront à termes être mis en compatibilité avec le SAGE
 Plusieurs projets urbains s'intéressant à la Scarpe, notamment la Scarpe canalisée

SAGE Scarpe amont – scénario tendanciel – 07 mai 2019 / 15



1. Evolution forces motrices

Quelques évolutions réglementaires



- GEMAPI et compétences petit cycle
- SDAGE Artois Picardie, 11^{ème} programme
- Assainissement
- PAC
- Loi Labbé
- ...



SAGE Scarpe amont – scénario tendanciel – 07 mai 2019 / 16



1. Evolution forces motrices

Les programmes et initiatives en cours

- Actions pollutions diffuses – opération de reconquête de la qualité de l'eau (ORQUE) de Férim
- Programmation de restauration rivières (déclarations d'intérêt général)
- Programme de lutte contre l'érosion
- Inondation et gestion des eaux pluviales
- Protection des espaces naturels (Conservatoire d'espaces naturels, espaces naturels sensibles, ...)
- ...



SAGE Scarpe amont – scénario tendanciel – 07 mai 2019 / 17



2. Evolution pressions et état –

Ressource - quantité



Equilibre besoins –ressource : situation actuelle

Prélèvements AEP stables

Ressource souterraine en bon état

Prélèvements industriels en baisse

Ressource superficielle : hydrologie correcte

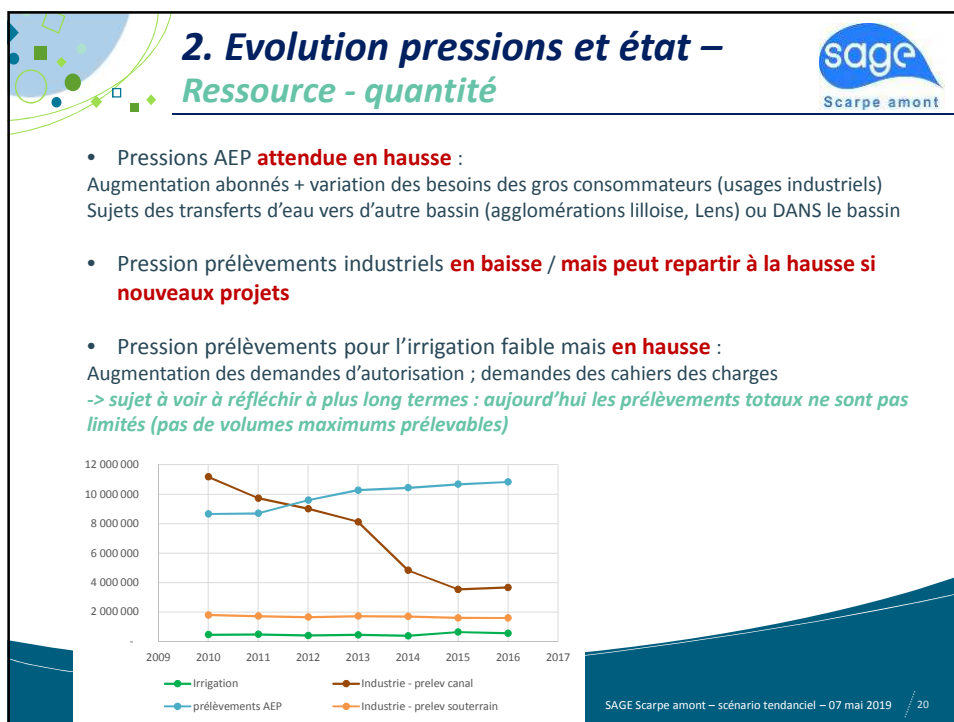
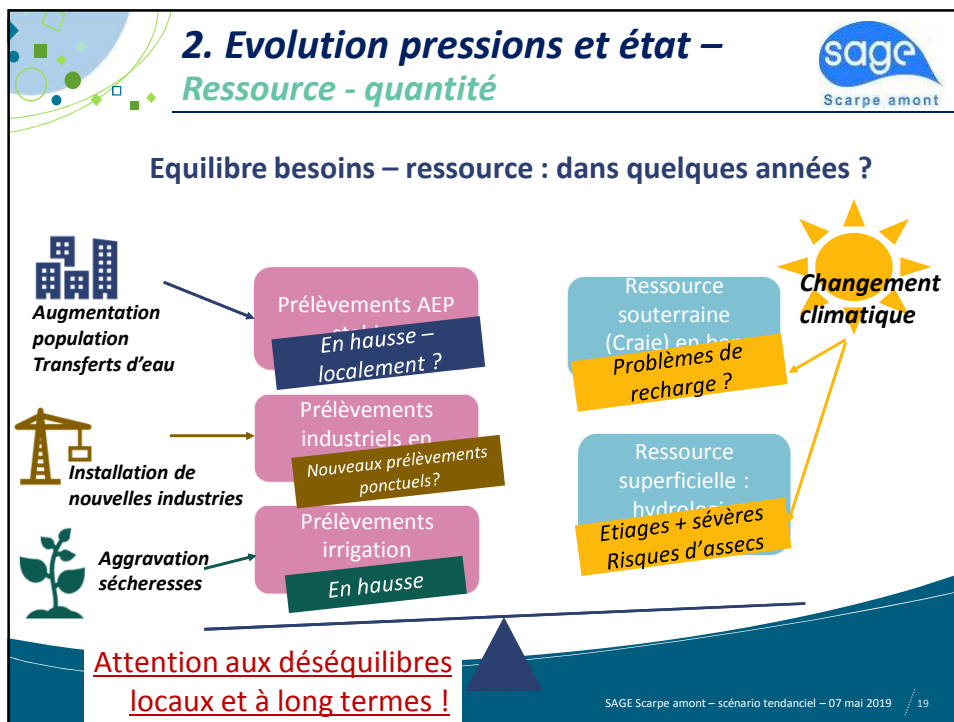
Prélèvements irrigation faibles

Ressource superficielle : hydrologie correcte



Equilibre satisfait

SAGE Scarpe amont – scénario tendanciel – 07 mai 2019 / 18





2. Evolution pressions et état – Ressource - quantité



Raréfaction de la ressource due au changement climatique

Premiers effets perçus :

- ❖ **Assèchement des sols**
- ❖ Interrogation sur le devenir des **niveaux de nappe** > Tensions au niveau des captages à l'échelle du dépt et sur certains secteurs du SAGE (Penin, Fosseux) , *mais pas sur le territoire de la CU d'Arras*
- ❖ Assèchement plus récurrent des sources et **assecs en tête de réseau**



Tendance globale :

Equilibre quantitatif maintenu à court/moyen terme mais vigilance :

- Sur les déséquilibres locaux
- Sur l'évolution à moyen termes des prélèvements (irrigation) et de l'impact du changement climatique

SAGE Scarpe amont – scénario tendanciel – 07 mai 2019 / 21



2. Evolution pressions et état – Ressource – qualité



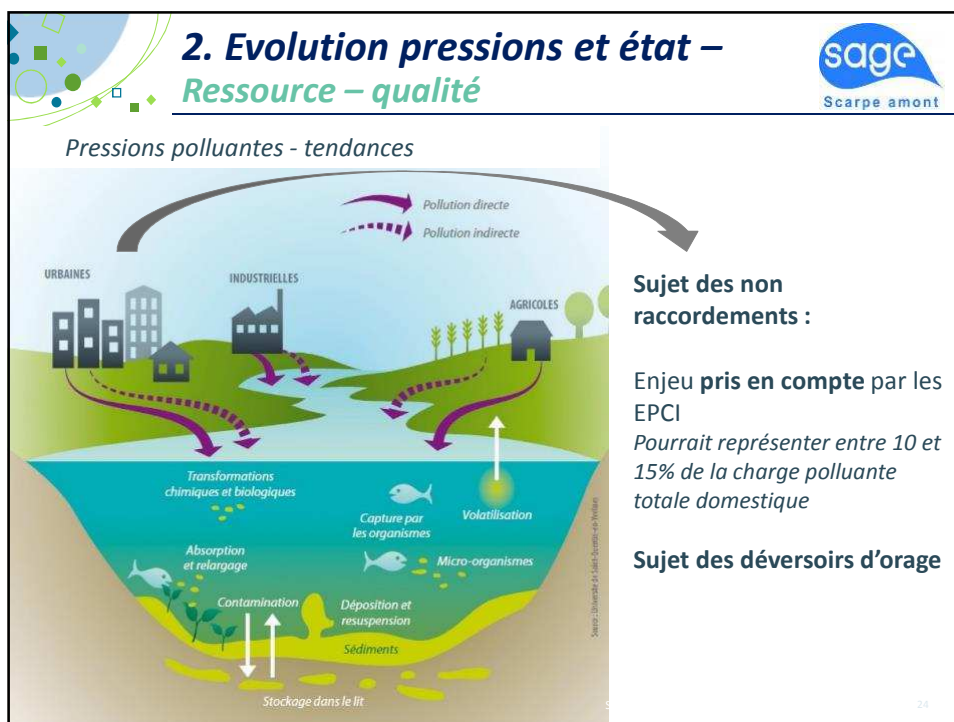
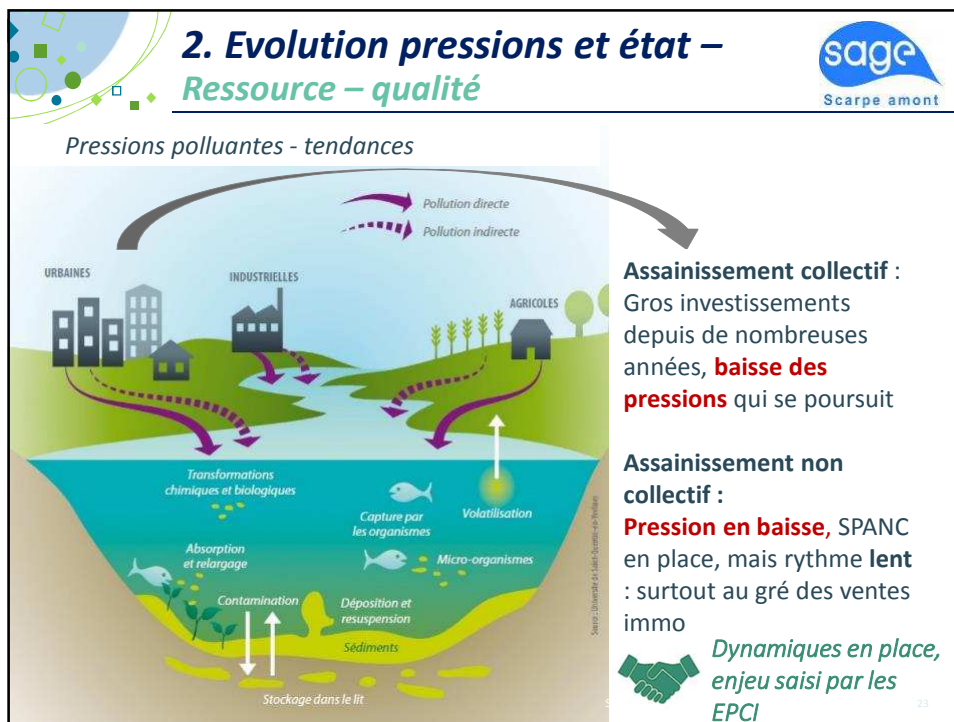
De multiples contaminations des eaux

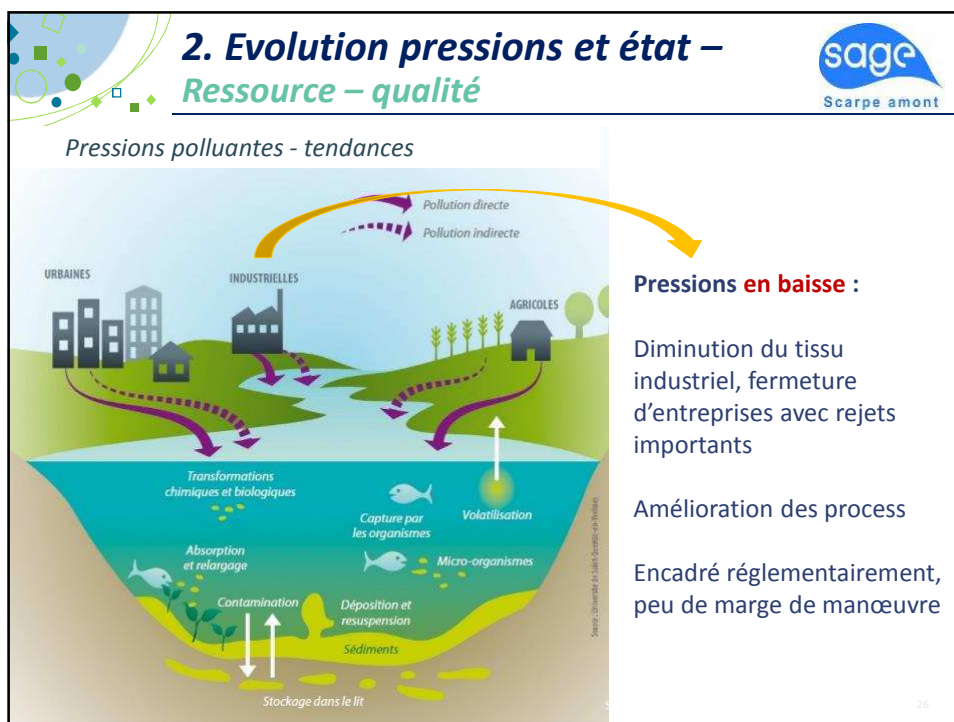
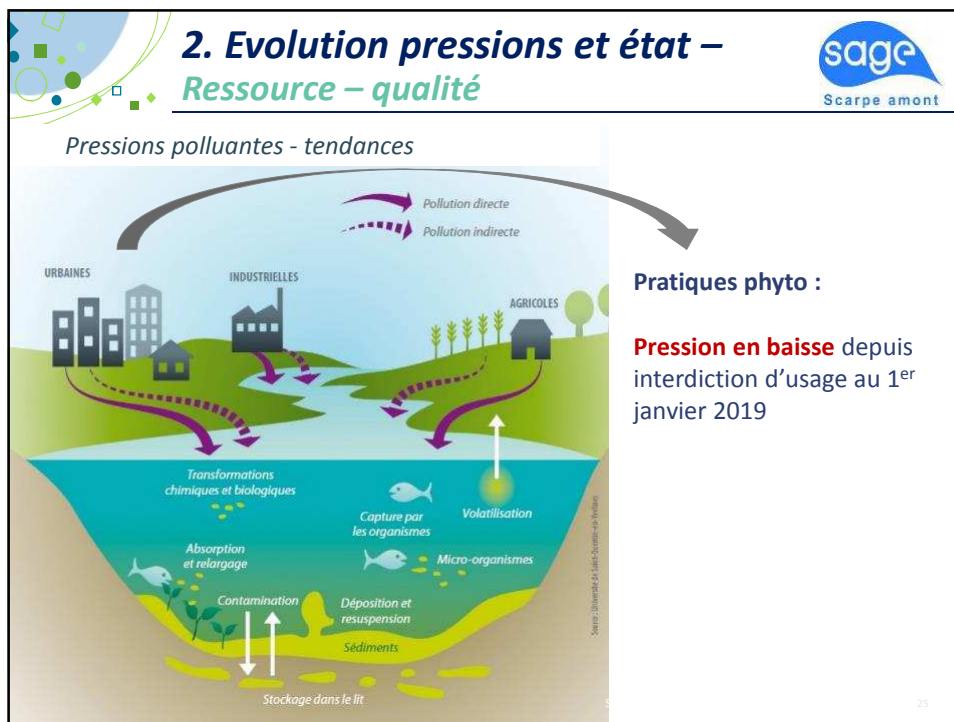
- Nitrates
- Pesticides
- Ammonium et nitrites
- Phosphore
- Perchlorates
- HAP (hydrocarbures aromatiques polycycliques)
- Substances toxiques et émergentes

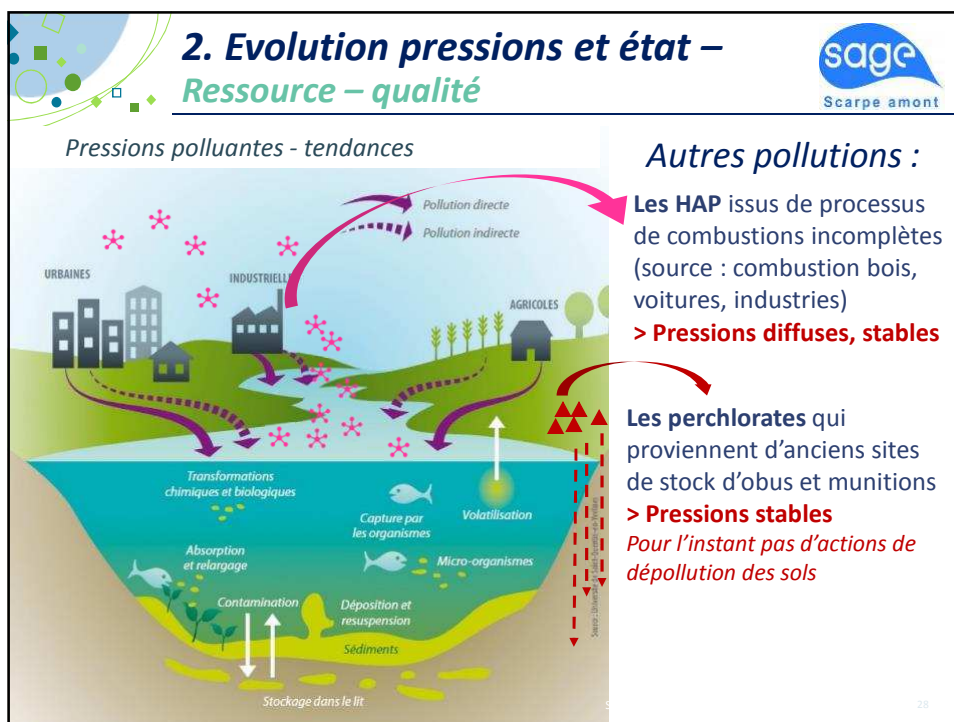
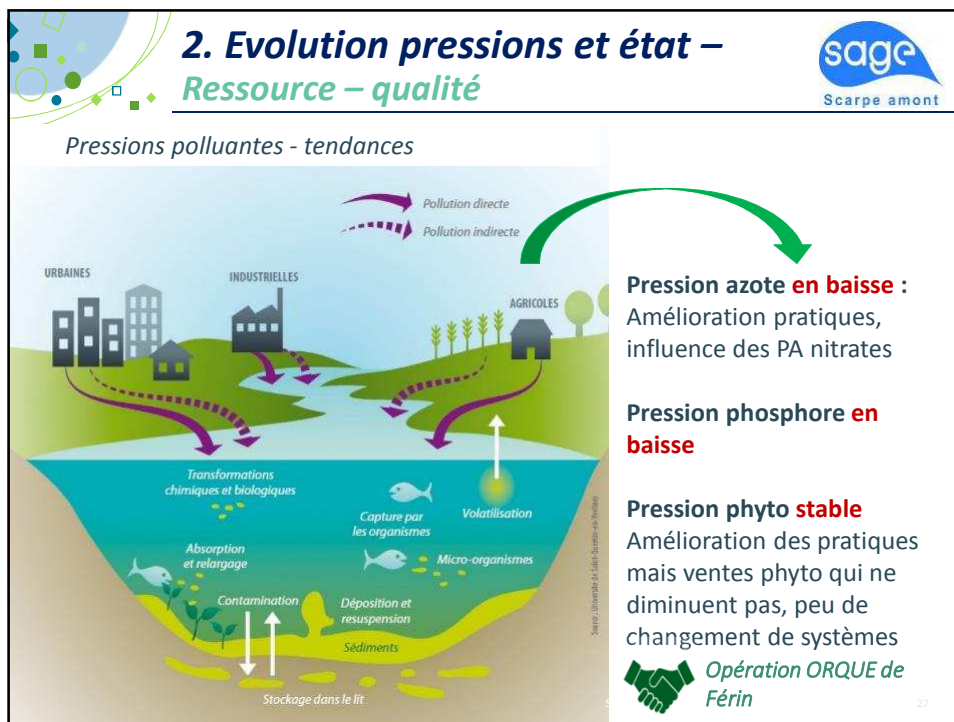
... Issues de nombreuses sources

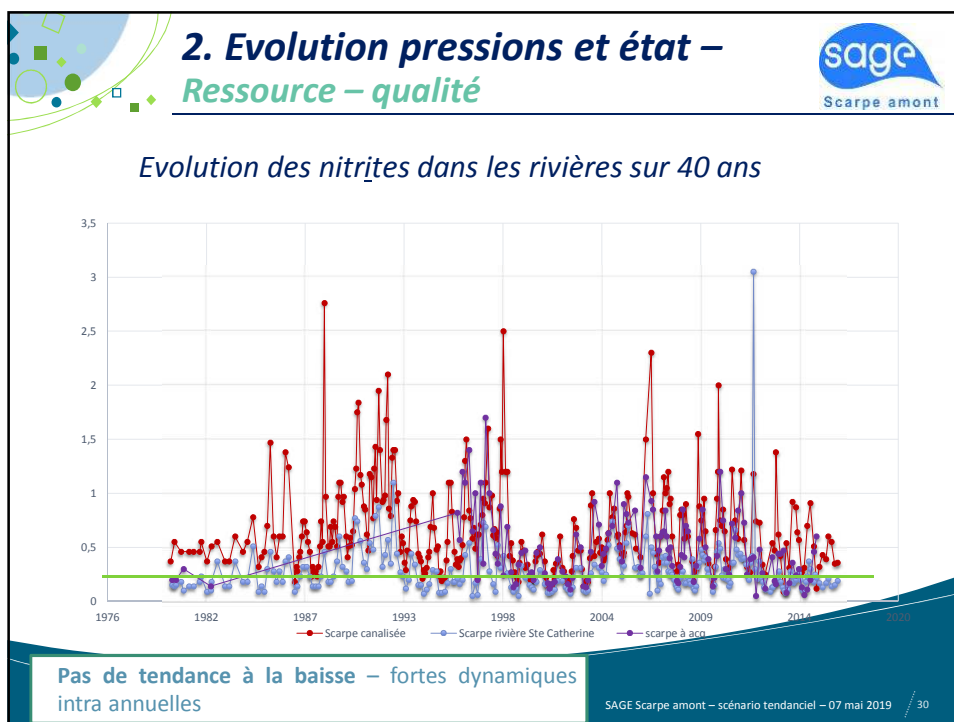
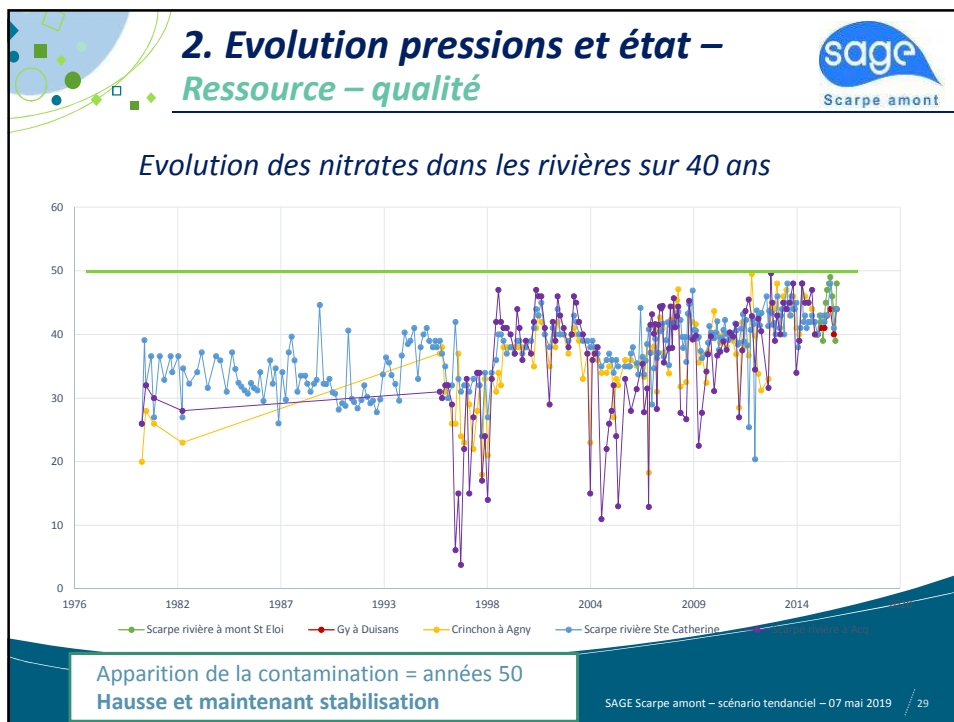
- Intrants et effluents agricoles
- Rejets d'assainissement collectif et non collectif
- Rejets industriels
- Dépôts de la 2GM - explosifs
- Produits de combustion

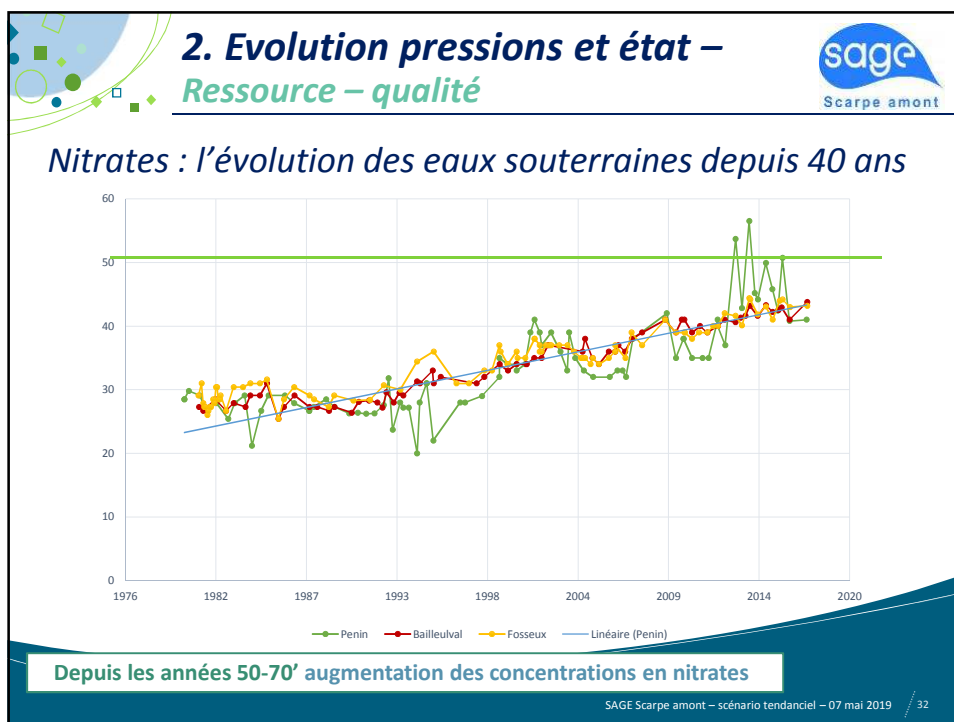
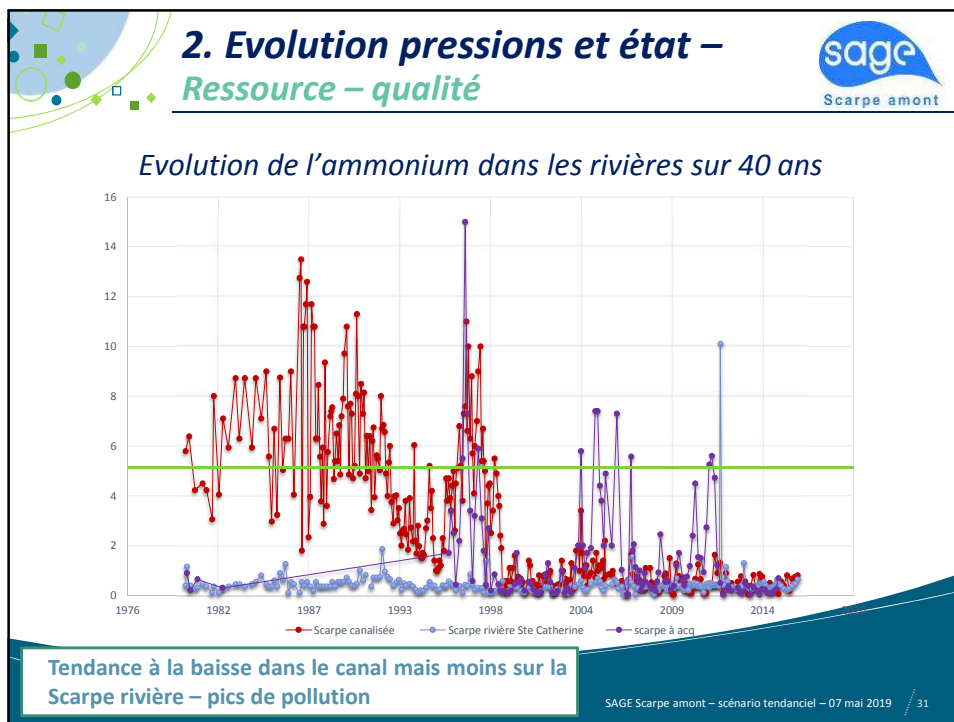
SAGE Scarpe amont – scénario tendanciel – 07 mai 2019 / 22

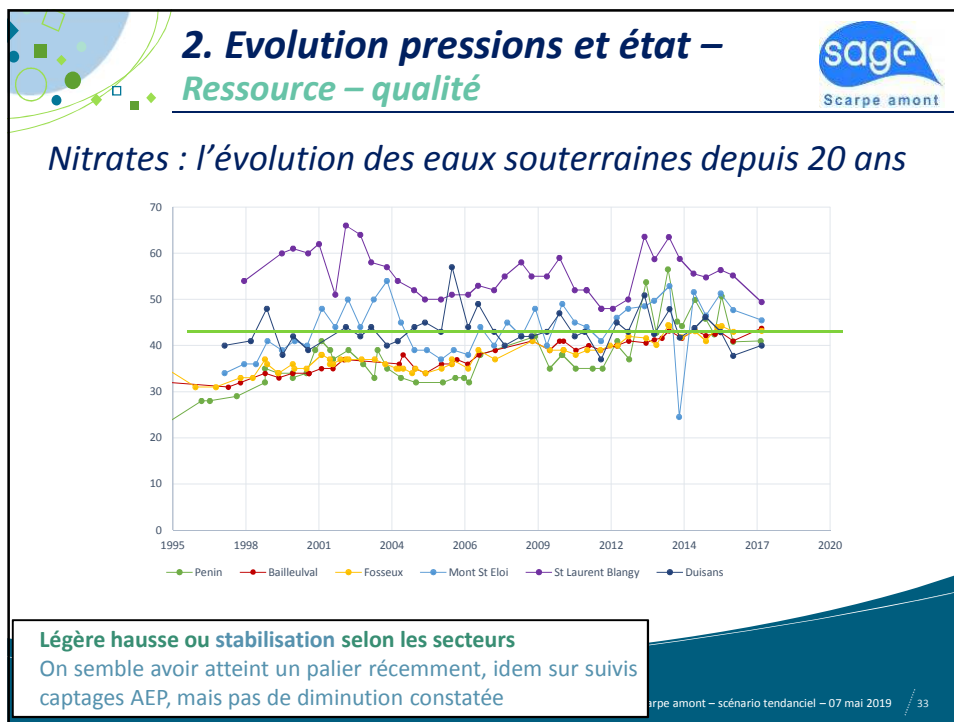












2. Evolution pressions et état – Ressource – qualité



Tendance globale :

- Qualité des eaux non restaurée à court ou moyen termes notamment en termes de :
 - Nitrates, nitrites et pesticides
 - Perchlorates et hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP)
- Amélioration pour : phosphore, zinc
- Problème de qualité des eaux destinées à l'AEP qui devrait perdurer

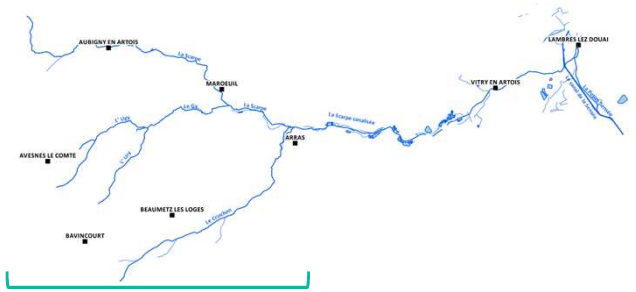


Norme de qualité des eaux distribuées
perchlorates

SAGE Scarpe amont – scénario tendanciel – 07 mai 2019 / 34

2. Evolution pressions et état – Milieux – cours d'eau





- Peu de risque de **nouvelles dégradation** des berges, lit, ...
- Impact de l'érosion et des coulées de boue qui pourrait s'aggraver
- Continuité écologique parfois difficile à traiter
- Impacts du changement climatique : température de l'eau, débits, espèces, ...



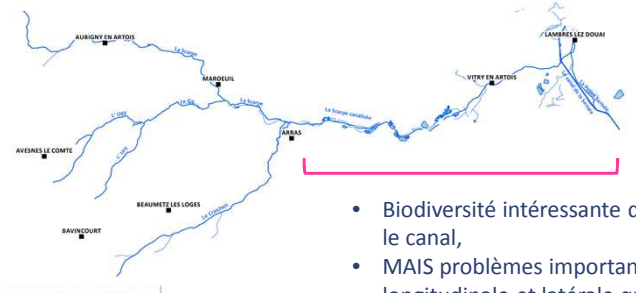
Interventions de restauration cadre des DIG

Suffisant pour retrouver le bon état écologique ?

SAGE Scarpe amont – scénario tendanciel – 07 mai 2019 / 35

2. Evolution pressions et état – Milieux – cours d'eau





- Biodiversité intéressante qui s'est développée sur le canal,
- MAIS problèmes importants de continuité longitudinale et latérale qui devraient perdurer
- Problème de sédimentation qui devait continuer également



Accord sur le dragage des sédiments au niveau du bassin d'eau plate







Pas de projet de restauration attendu

Projet de navigation de plaisance, de micro centrales

Quel avenir pour la Scarpe canalisée ? Quelle préservation / mise en valeur des milieux ?

2. Evolution pressions et état – Milieux – cours d'eau







Milieux humides et étangs remarquables objets d'actions de gestion > **continuité dans la protection**

Autres milieux humides :

- **Limitation des nouvelles pressions** garantie par la réglementation (urbanisme, loi sur l'eau)



Action **d'acquisition de connaissance** : pré-localisation des zones humides du SAGE cet été et inventaires complémentaires en 2020

- Pas d'actions de restauration attendue

Attention aux impacts du changement climatique et des retournements de prairies en bords de cours d'eau !

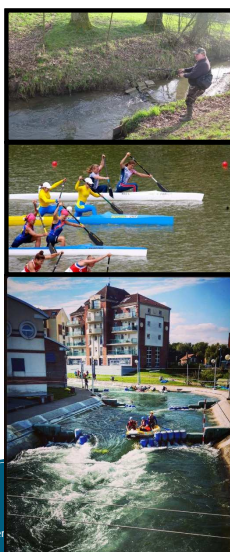
SAGE Scarpe amont – scénario tendanciel – 07 mai 2019 / 37

2. Evolution pressions et état – Milieux – usages



Loisirs liés à l'eau :

- 
 - Espaces en eau et marais qui sont de plus en plus recherchés pour les loisirs : balades, randonnées, ...
- 
 - Essor des sports nautiques, en lien avec la base de Saint-Laurent-Blangy et les clubs de canoë, projets en cours
- 
 - Activité de pêche en recul, chasse en marais stable (pas de possibilité de nouvelles huttes)
- 
 - Pas de secteur de baignade autorisé ou en projet (*uniquement plongée au lac bleu*)



SAGE Scarpe amont – scénario tendanciel – 07 mai 2019 / 38

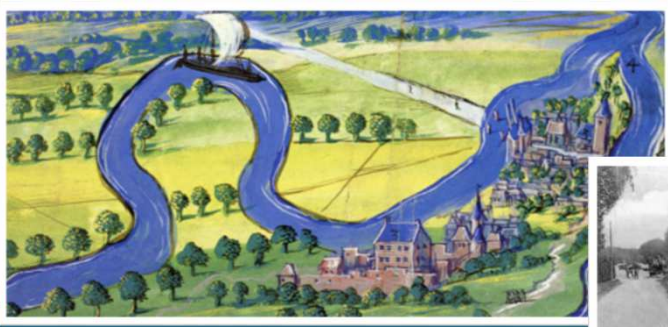


2. Evolution pressions et état – Milieux – usages



Navigation :

- Il n’y plus de navigation commerciale
- Dynamique quant à la réhabilitation de la navigation de plaisance + navette fluviale





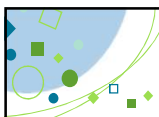

2. Evolution pressions et état – Milieux – usages



Tendances globales :

- **Amélioration des fonctionnalités des rivières** grâce aux DIG, mais menace des effets du changement climatique
- **Pas d’amélioration** des fonctionnalités de la Scarpe **canalisée**
- **Peu d’amélioration pour les zones humides** hors zones remarquables
- **Peu d’amélioration au niveau de la sédimentation et envasement** de la Scarpe voir dégradation (augmentation prolifération végétale)

SAGE Scarpe amont – scénario tendanciel – 07 mai 2019 / 40



2. Evolution pressions et état –

Risques – érosion



Risque érosif et coulées de boue devraient être en hausse :

- Orage violents devraient être plus nombreux
- Qualité des sols qui se dégrade
- Augmentation des surfaces en pomme de terre (problème des buttes)
- Pas de politique d'envergure de restauration d'éléments paysagers



Travaux d'hydraulique douce : **avance lentement** (et uniquement campagnes Artois)

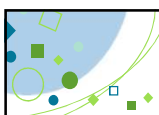
Agronomie : **des solutions existent – à diffuser**



Etude hydraulique et sédimentaire en cours, résultats à reprendre dans le cadre du SAGE







2. Evolution pressions et état –

Risques – inondation



Inondations en aval : augmentation du risque attendue

- Intensification des épisodes orageux
- Sédimentation du canal qui continue
- Ruissellement des eaux pluviales : l'infiltration à la parcelle pour nouveaux projet ne suffit pas



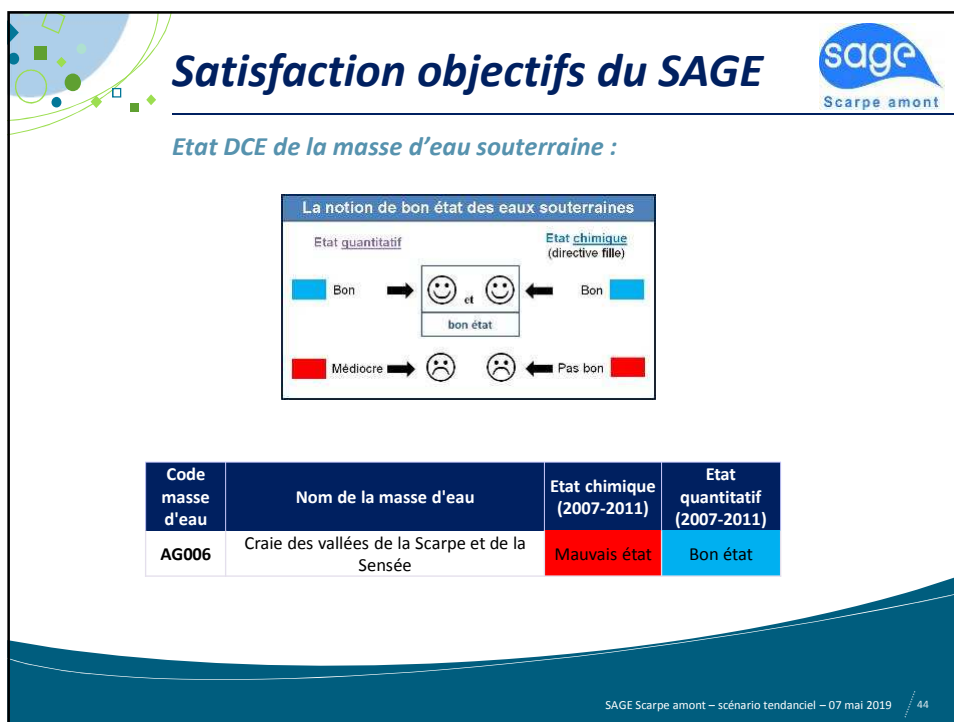
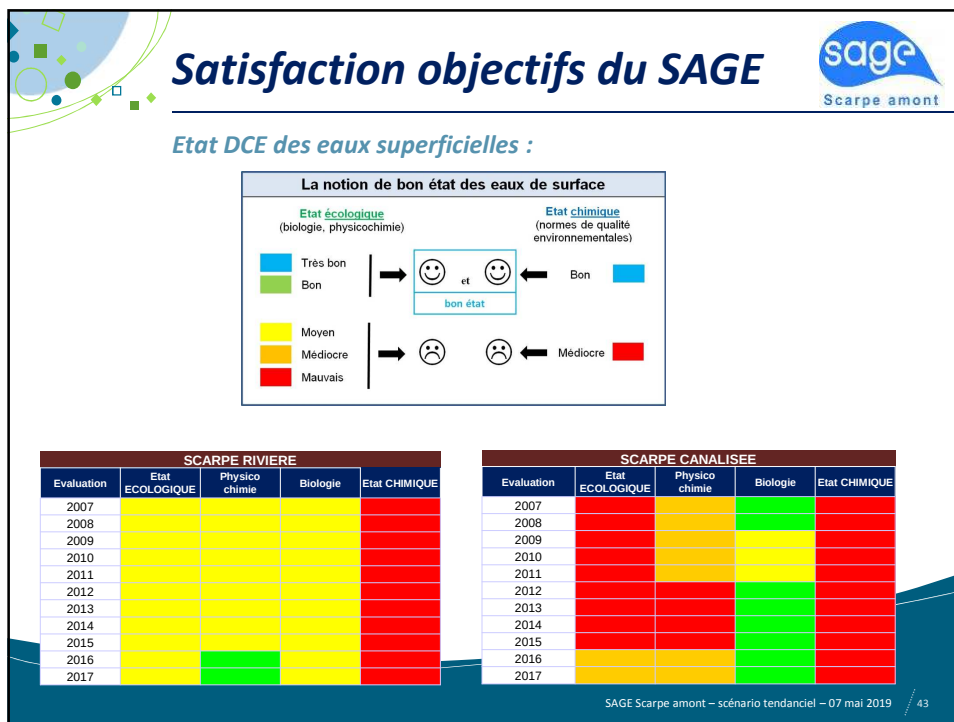
Etude hydraulique et sédimentaire en cours, résultats à reprendre dans le cadre du SAGE

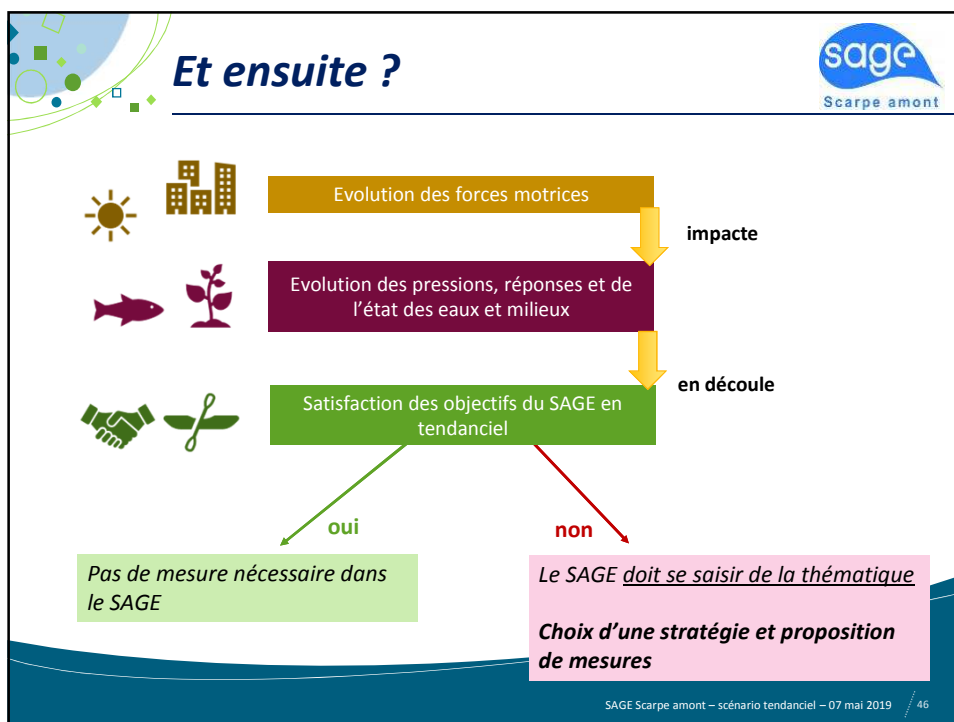
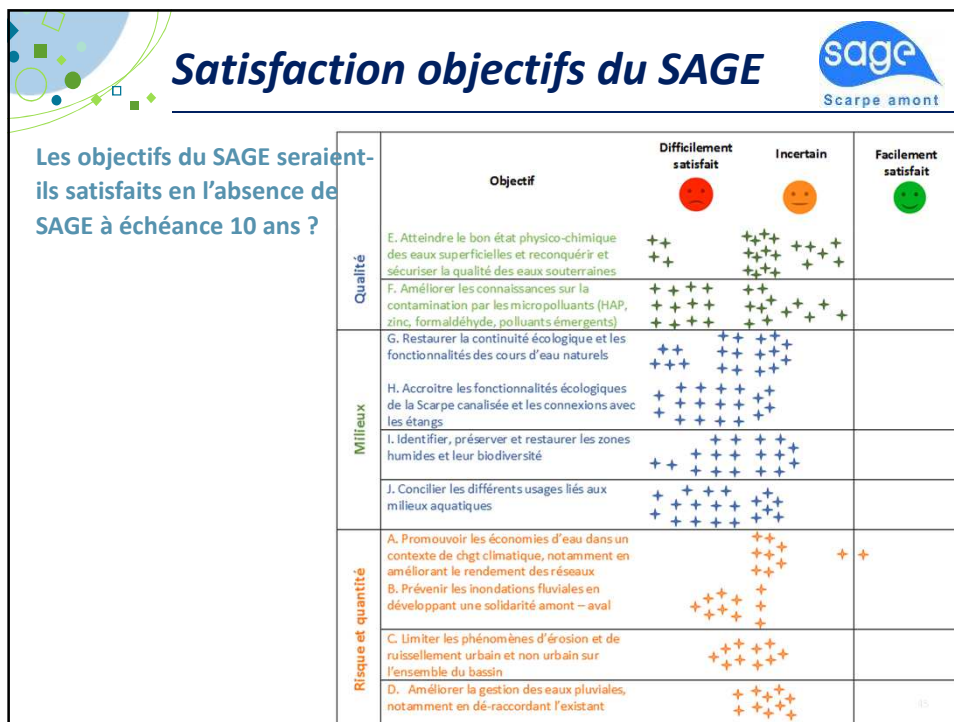


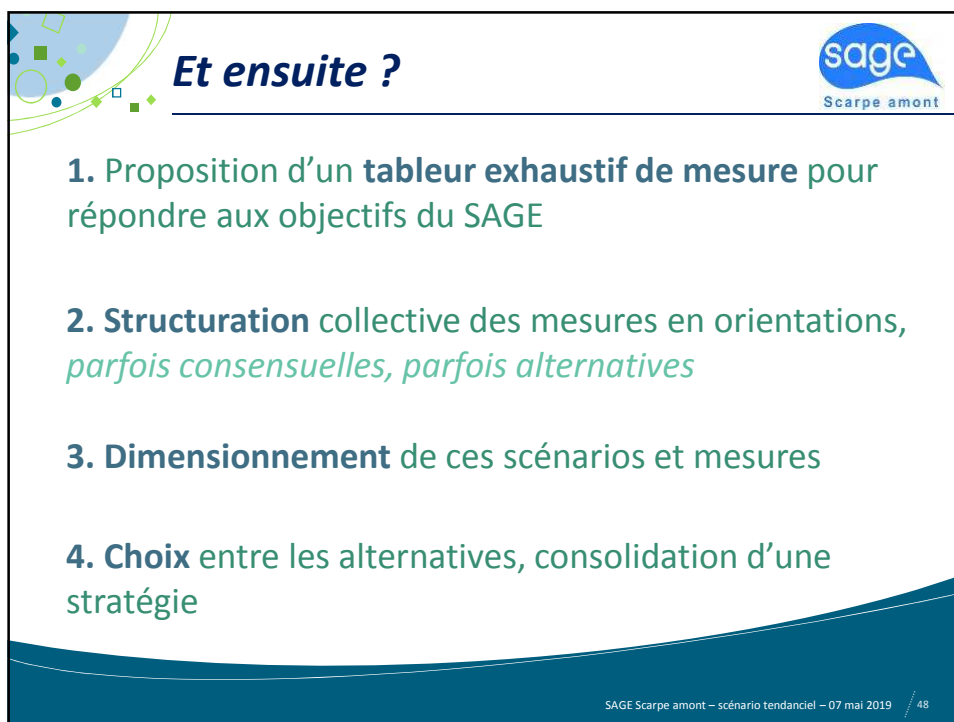
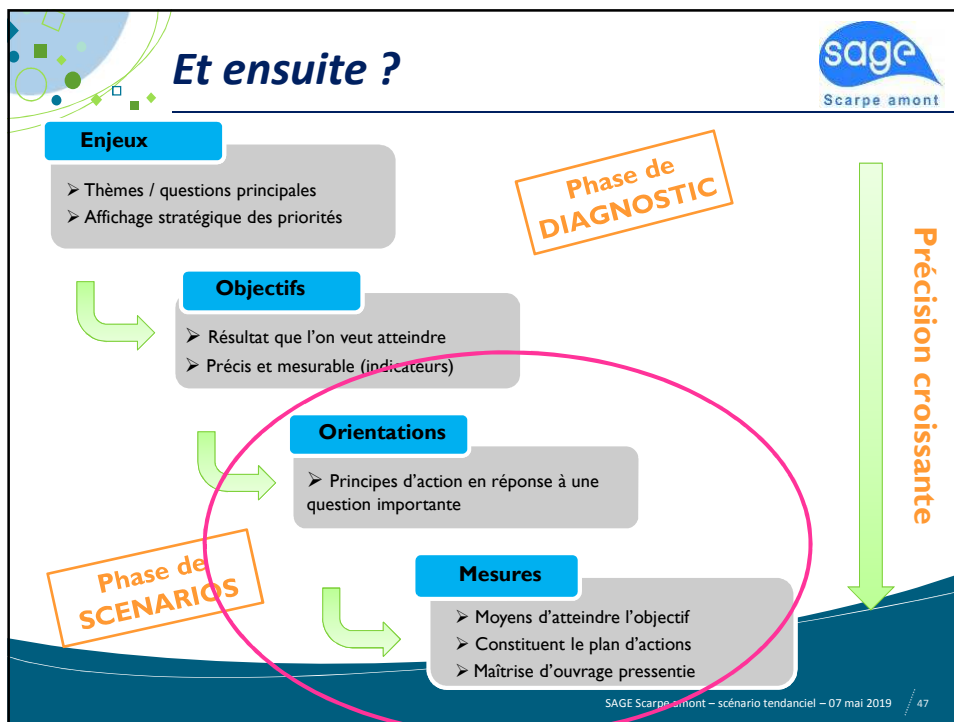
Travaux de l'ADOPTA




SAGE Scarpe amont – scénario tendanciel – 07 mai 2019







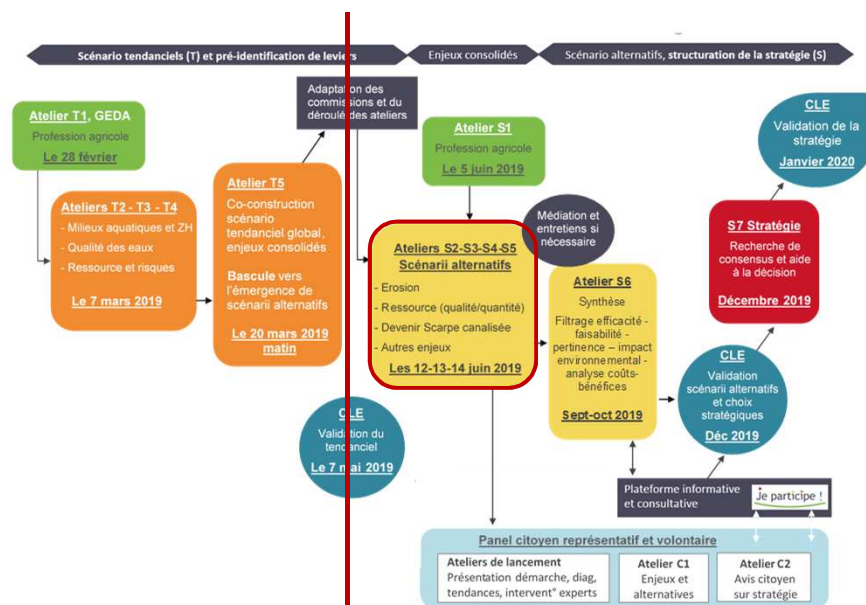
Elaboration de la stratégie

Prochaines étapes



49

Processus de concertation proposé



50

Etat initial de l'environnement

Présentation des points de vigilance



51



Communauté Urbaine d'Arras



Evaluation environnementale du SAGE Scarpe Amont

Commission Locale de l'Eau
du 07 Mai 2019



52



- Enjeux de la démarche
- sage Scarpe amont Arras Communauté Urbaine
- Analyse de la **cohérence externe du SAGE** avec les autres plans et programmes (SDAGE)
 - Analyse des **impacts cumulés** des actions du SAGE avec les autres plans/programmes
 - Analyse des effets du SAGE sur d'**autres thématiques** que celles liées à la gestion des eaux
 - Prise en compte de la **séquence éviter/réduire/compenser (ERC)** dans l'élaboration de la stratégie du SAGE
 - Mesure de la **cohérence des différentes orientations** entre elles et éclairage sur les **impacts environnementaux globaux**
 - **Information et la participation du public** sur la prise en compte de l'environnement
- 54
- auddicé environnement

Notes d'analyse

Notes d'analyses
et proposition de
rédaction

Des scénarii alternatifs, du PAGD et du règlement :

- Analyser les effets probables de la mise en œuvre du SAGE
(biodiversité, risques naturels et technologiques, cadre de vie, paysage, santé humaine (qualité de l'air et pollution des sols), changement climatique...)
- Étudier tout effet antagoniste ;
- Préciser les éventuelles incidences sur le réseau Natura 2000 ;
- Proposer des mesures d'évitement, de réduction voire de compensation le cas échéant.

55

Thématiques environnementales

Contexte géographique

- Contexte géomorphologique et géologique.

Artificialisation des espaces et consommation foncière

- Évolution de l'occupation des sols
- Évolution de l'urbanisation.

Ressource en eau souterraine

- Les nappes et leur vulnérabilité, évolutions qualitatives et quantitatives ;
- Usages, périmètre de captage, protections ;
- SDAGE, SAGE, zones vulnérables, zones sensibles, champs captant irremplaçables, zone à protéger en priorité ;
- Nombre et répartition des syndicats en charge de l'alimentation en eau potable (AEP) ;
- Sources d'informations : BRGM, Agence de l'eau, ARS, syndicat en charge de l'AEP, DREAL.

Ressource en eau superficielle

- Le réseau hydrographique ;
- Objectifs de qualité, évolutions qualitatives et quantitatives ;
- Faune piscicole ;
- Usages ;
- SDAGE, SAGE, zones vulnérables, zones humides ;
- Sources d'informations : Agence de l'eau, DREAL, ONEMA, Base de données hydro.

Gestion des eaux usées et traitement des eaux

- Gestion des eaux usées des collectivités : état d'avancement de l'assainissement, stations d'épuration, performance des traitements, gestion des boues ;
- Traitements des rejets industriels ;
- Pollutions diffuses ;
- Sources d'informations : Agence de l'eau, syndicat en charge de l'assainissement, DREAL, ARS, Portail gouvernemental sur l'assainissement, Chambre d'agriculture.

56

Thématiques environnementales

Patrimoine naturel et biodiversité

- Identification, qualification et cartographie des milieux naturels ;
- Zones naturelles d'intérêt reconnu (ZNIEFF, ZICO, NATURA 2000, ENS du Département...), inventaires et protections ;
- Boissements (qualité, quantité, évolution) ;
- Identification et cartographie des réservoirs de biodiversité et des corridors écologiques, Schéma Régional de Cohérence Ecologique ;
- Identification des problématiques de fragmentation et des coupures existantes ;

Patrimoine historique, architectural et paysager

- Patrimoine historique ;
- Patrimoine et caractéristiques architecturales ;
- Patrimoine paysager ;
- Dynamique évolutive ;
- Cette thématique sera réalisée à partir de l'étude des données collectées auprès d'organismes compétents (SDAP, DREAL, DRAC, CAUE...) ;
- Enjeux et première cartographie de travail.

Gestion des déchets

- Les déchets ménagers et assimilés ;
- Les déchets industriels ;
- Les déchets agricoles ;
- Plan régional d'élimination déchets industriels et spéciaux, plan départemental des déchets ménagers et assimilés, règlement sanitaire départemental ;
- Sources d'informations : Syndicat mixte en charge des déchets, Conseil général, Conseil régional, DREAL, ARS, ADEME, Chambre d'agriculture.

Bruit et nuisances sonores

- Classement ITT, plan d'exposition au bruit, carte et plan de prévention du bruit (directive européenne), cônes de bruit des infrastructures linéaires ;
- Sources d'informations : DDT, DREAL.

Qualité de l'air et pollutions atmosphériques

- Suivi des indicateurs (dioxyde d'azote, ozone, dioxyde de soufre, poussières en suspension...)
- Sources de pollutions identifiées, rejets industriels ;
- Sources d'informations : DREAL, SRCAE, Plan Régional pour la Qualité de l'Air, réseau ATMO Picardie.

57

Thématiques environnementales

Sites et sols pollués

- Identification des sites (BASOL, BASIAS, Préfecture, DREAL).

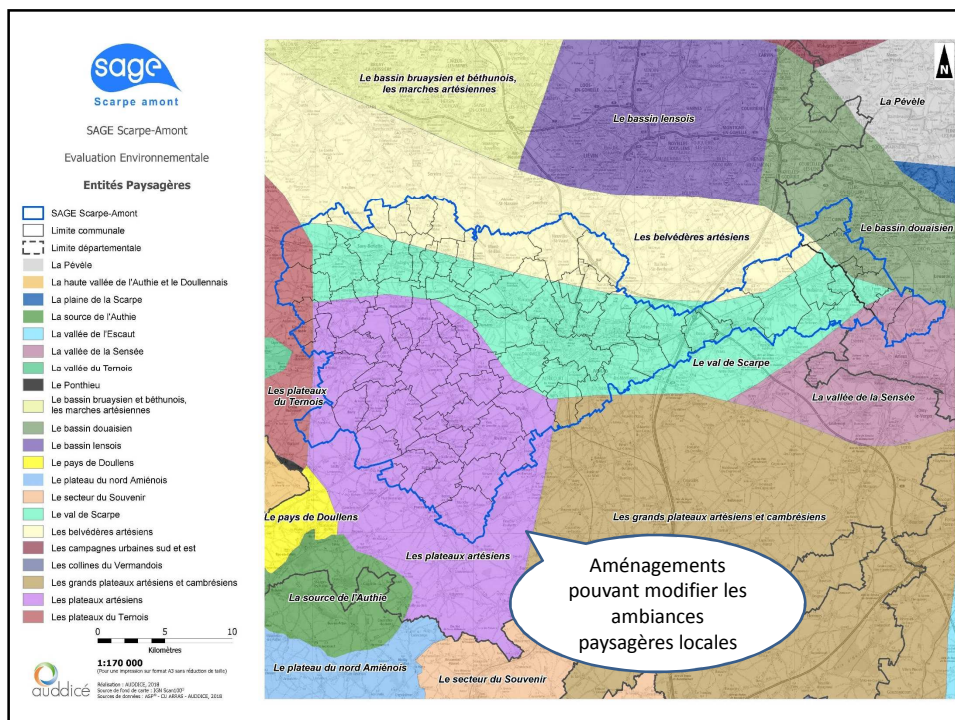
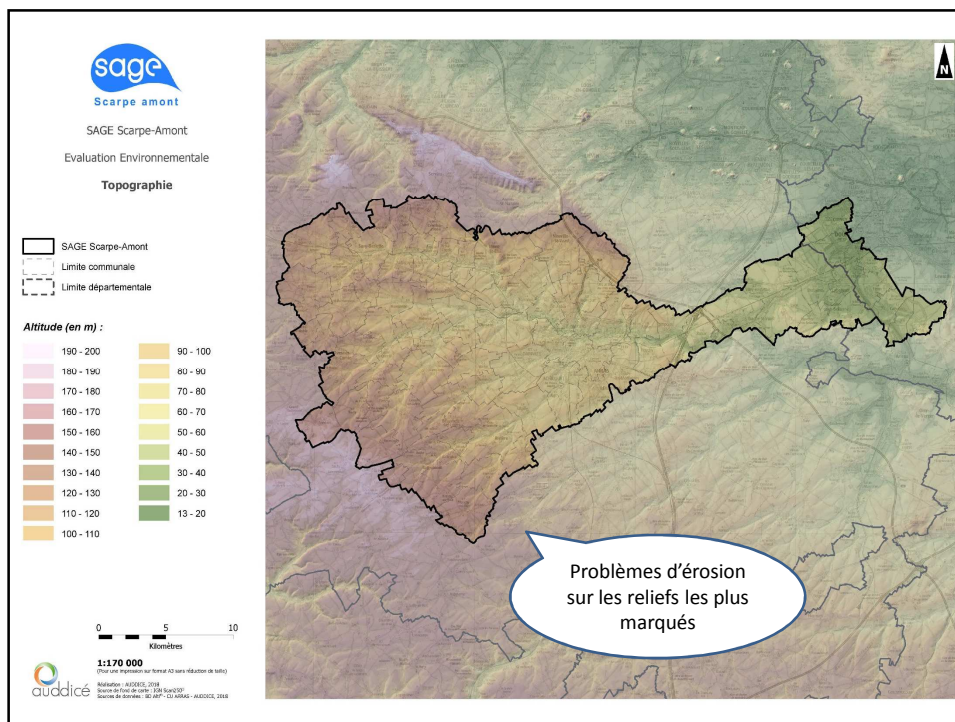
Risques naturels

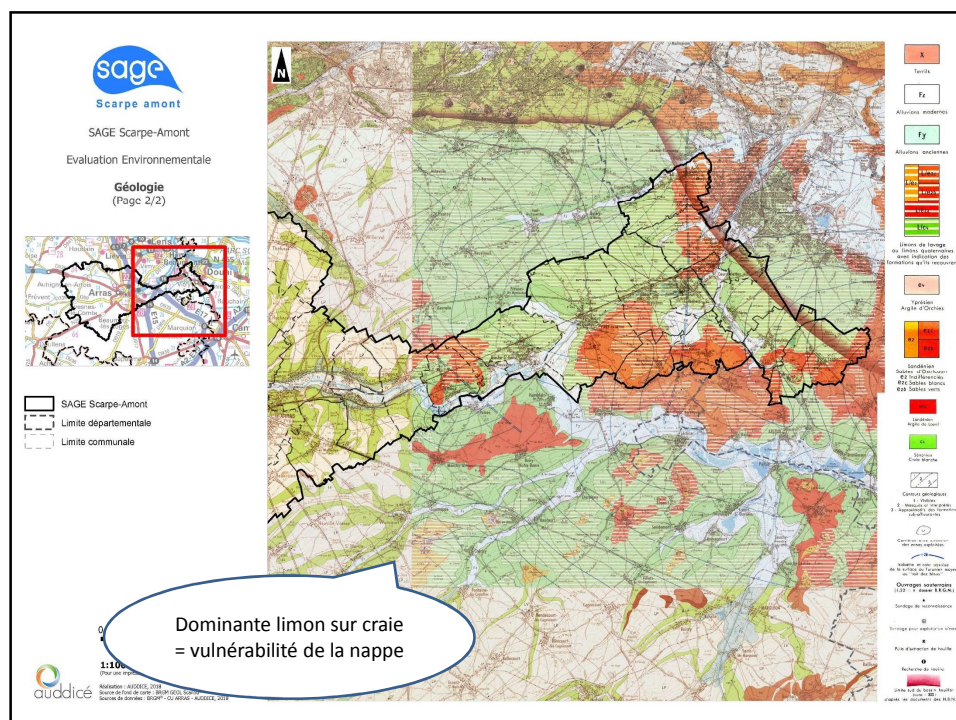
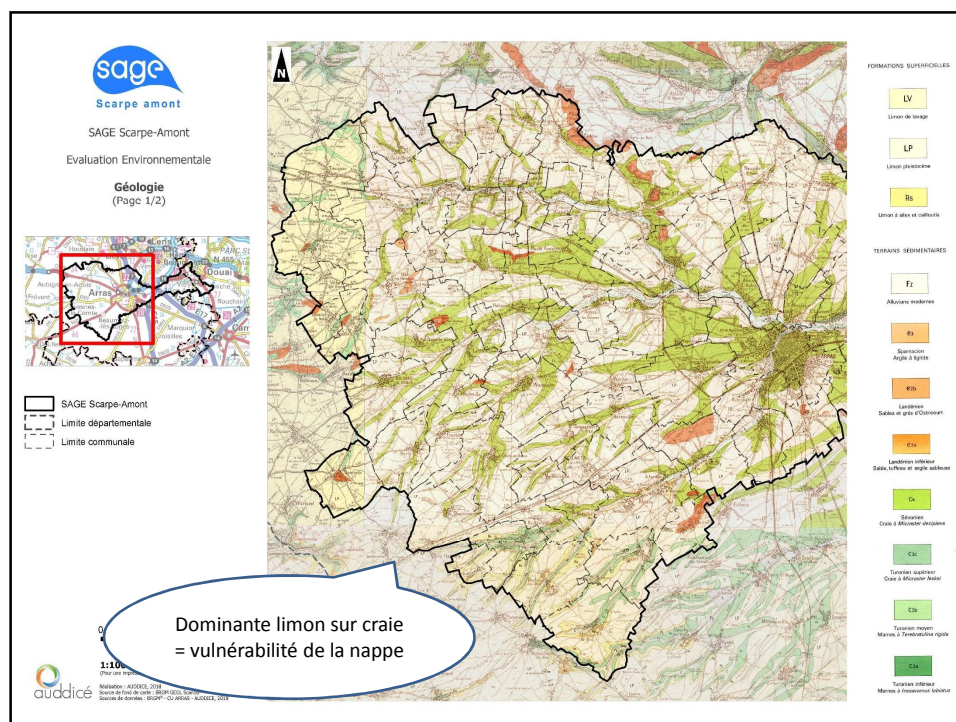
- Ruissellements sur zones bâties et gestion des eaux pluviales ;
- Ruissellement et érosion des sols ;
- Inondations, remontées de nappes, coulées de boues ;
- Sources d'informations : SDAGE (zones inondables), SAGE, Agence de l'eau, DDRM, prim.net PPRI, Chambre d'agriculture, Agence de l'eau, DREAL.

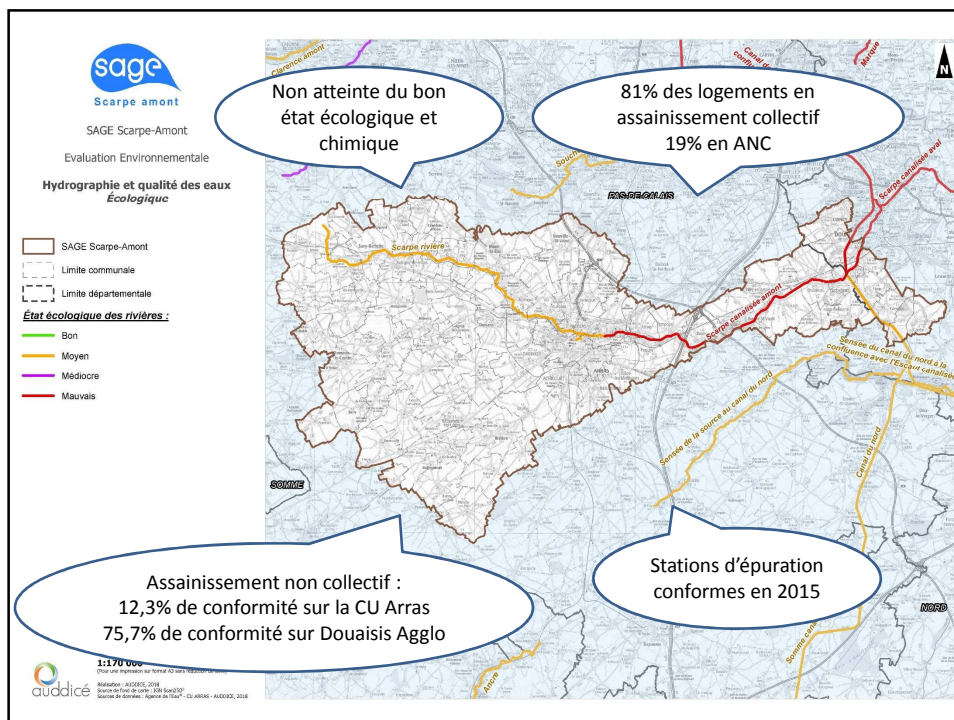
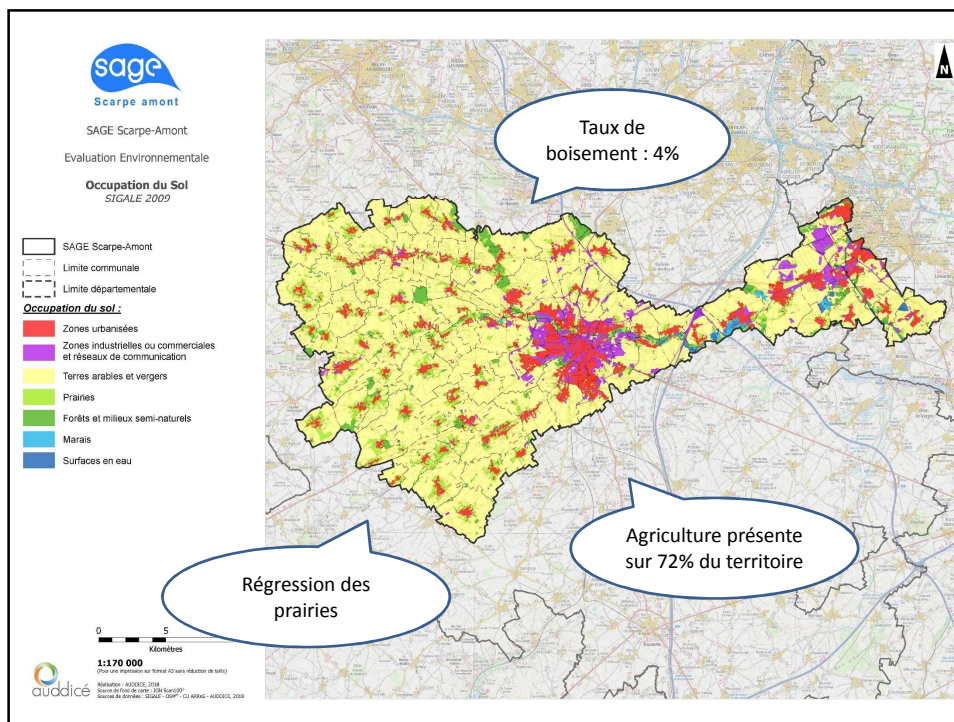
Risques industriels et technologiques

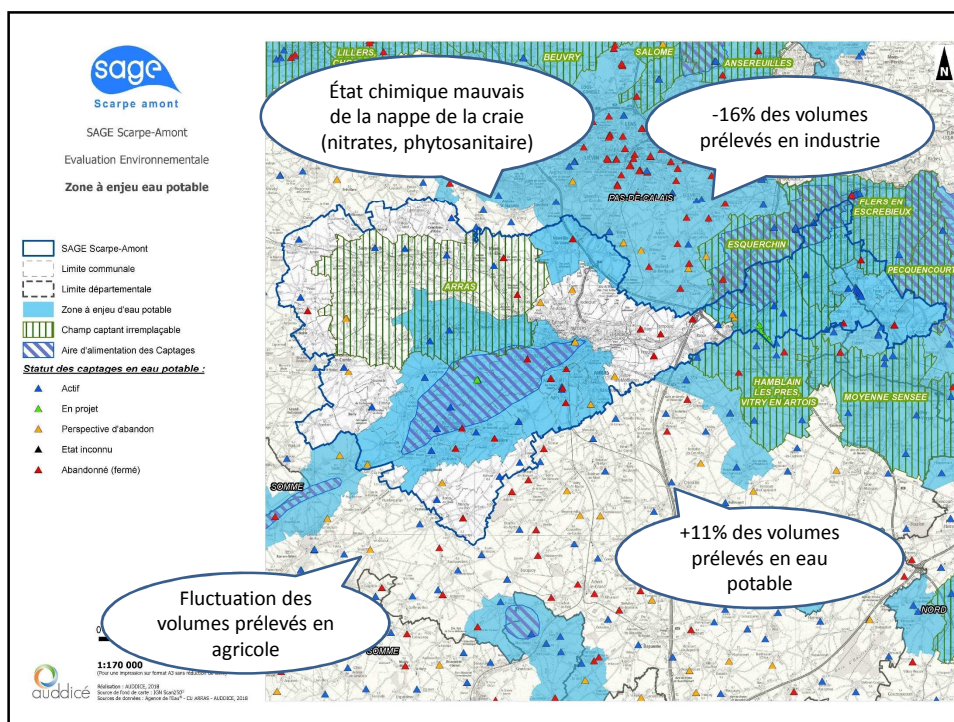
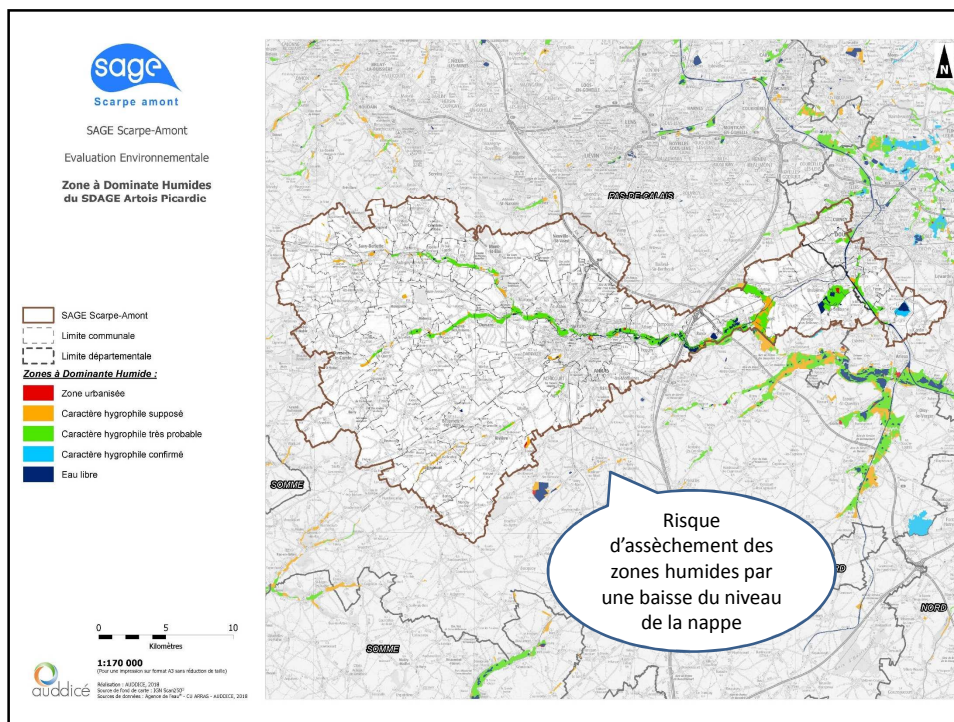
- Installations classées ;
- Installations SEVESO ;
- Périmètres d'expositions aux risques ;
- Axes de transport de matières dangereuses ;
- Sources d'informations : DREAL, DDT, DDRM, SPPPI.

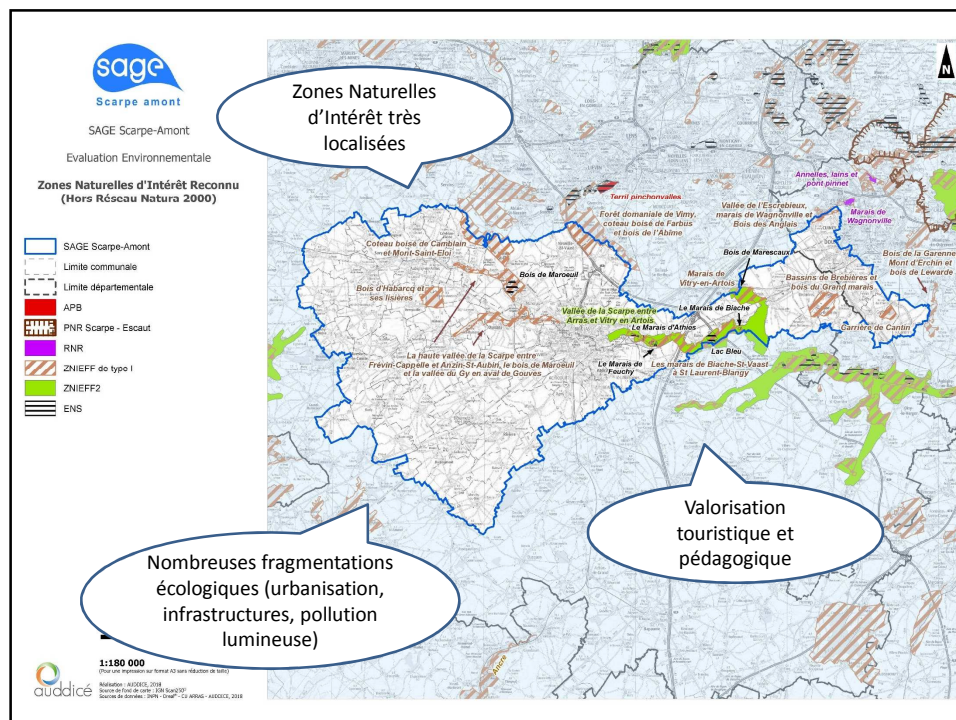
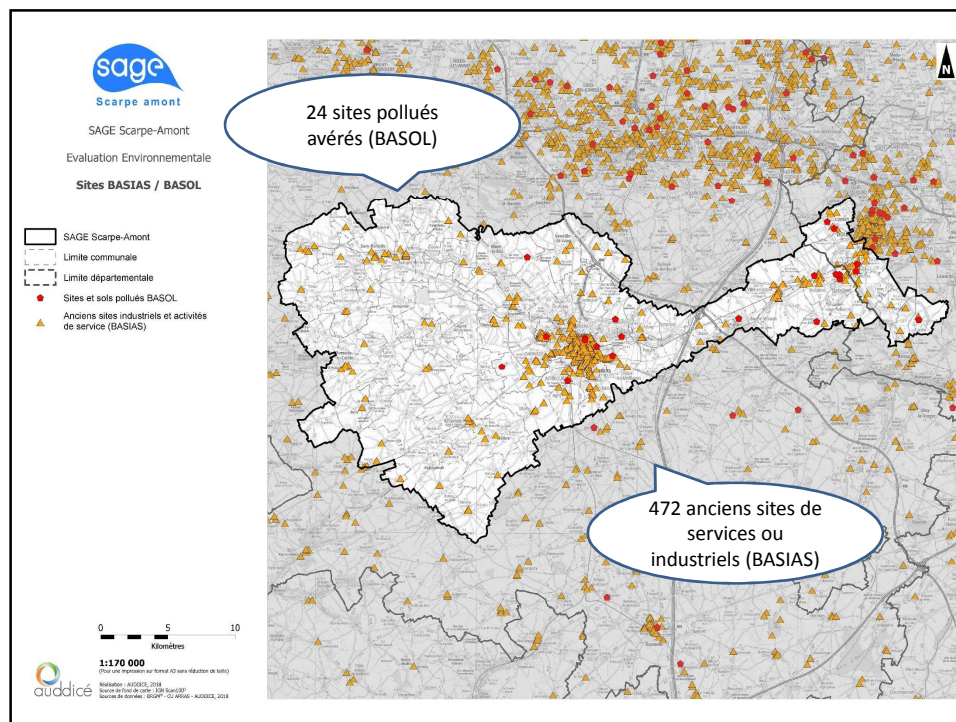
58

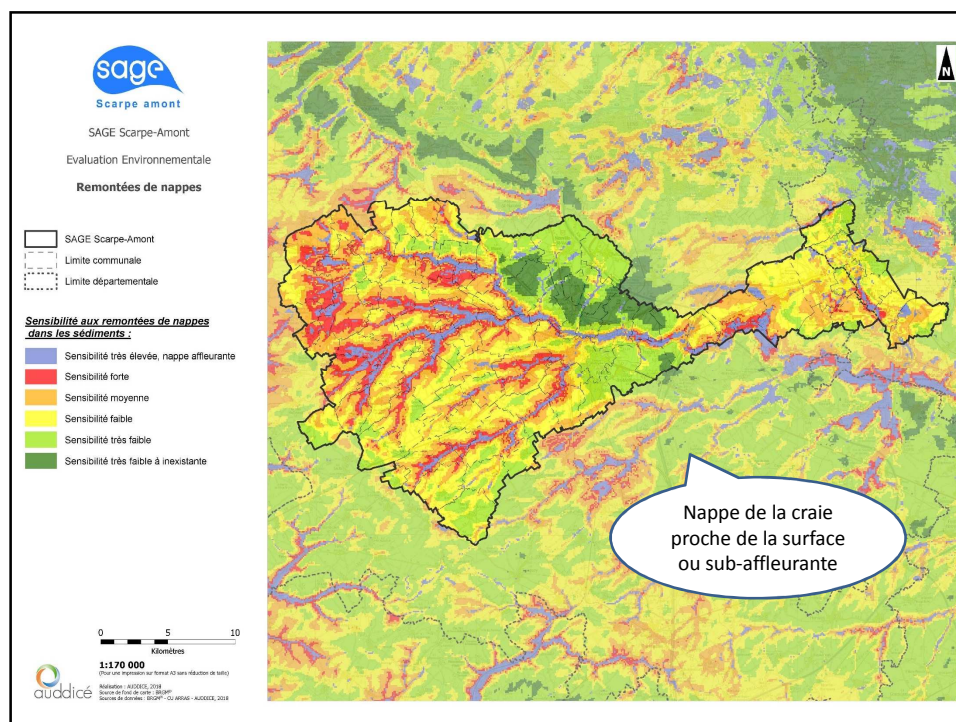
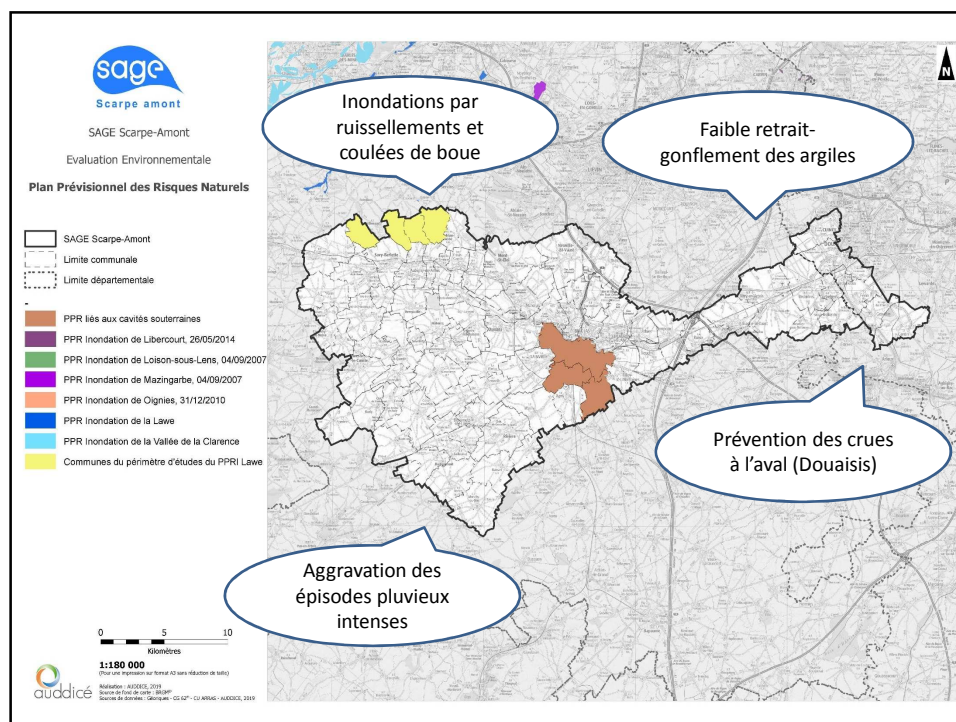






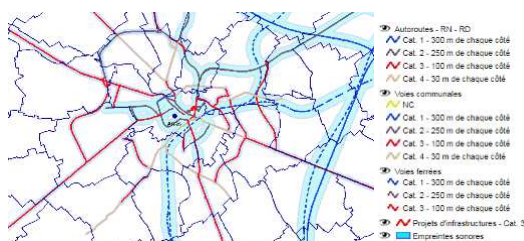






Nuisances sonores identifiées

- Sur le bassin versant, il est recensé les nuisances sonores liées :
 - aux infrastructures routières (A1, A26, routes départementales...)
 - aux infrastructures ferroviaires (15 communes concernées)
 - Potentiellement à la dynamisation du transport fluvial de la Scarpe

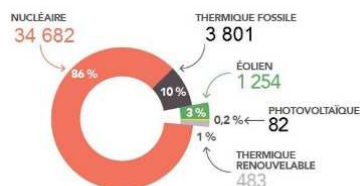


71

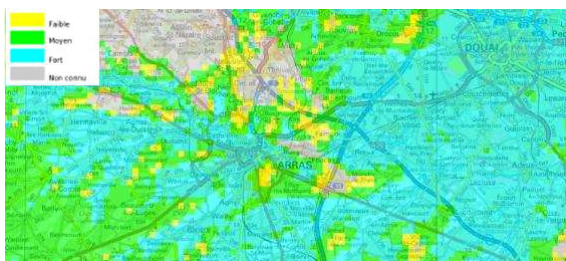
Classement sonore – Geo-ide

Potentiel énergétique

- Potentiel hydro-électrique faible : la topographie du territoire qui génère des cours d'eau peu pentus et des vitesses d'écoulement relativement faibles
- Peu de projets développés (exception d'un projet de microcentrale à Goeulzin)



Production électrique par filière en ex-région Nord Pas-de-Calais



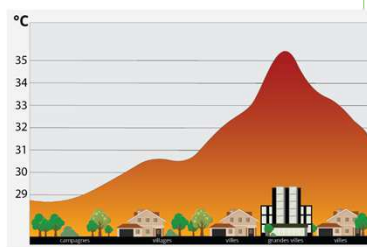
Potentiel géothermique (Géothermie-perspectives)

72

Évolution climatique

Les aléas (scénario moyen de Météo-France pour les Hauts-de-France) :

- Un réchauffement régional de + 1°C à + 2°C d'ici à 2050 et de 2 à 3,5°C avant 2100
- Augmentation des vagues de chaleur et sécheresses (impacts des îlots de chaleur)
- Une évolution des vents et des épisodes violents
- Un changement du régime des précipitations, avec forte disparité régionale dans les pluies, changement des débits, étiages sévères et réchauffement des eaux de surface
- Une lente montée du niveau marin, avec aggravation du risque de surcote et de salinisation



Ilots de chaleur urbains - Meteorol

73

MERCI DE VOTRE ECOUTE

Nous restons à votre disposition

olivier.chopin@auddice.com

03 27 97 36 39

74

Présentation des avis rendus par le bureau de la CLE

75

Demande de reconnaissance EPTB (établissement public territorial de bassin) du SIDEN SIAN



76

Qu'est-ce qu'un EPTB ?

- Un syndicat mixte
- établi à l'échelle d'un bassin versant ou d'un groupement de bassins
- Missions :
 - prévention des inondations
 - gestion équilibrée et durable de la ressource en eau
 - Protection et gestion des milieux aquatiques et humides
 - contribuer, s'il y a lieu, à l'élaboration et au suivi du schéma d'aménagement et de gestion des eaux
- Rôle de coordination

77 * EPTB : Etablissement public territorial de bassin

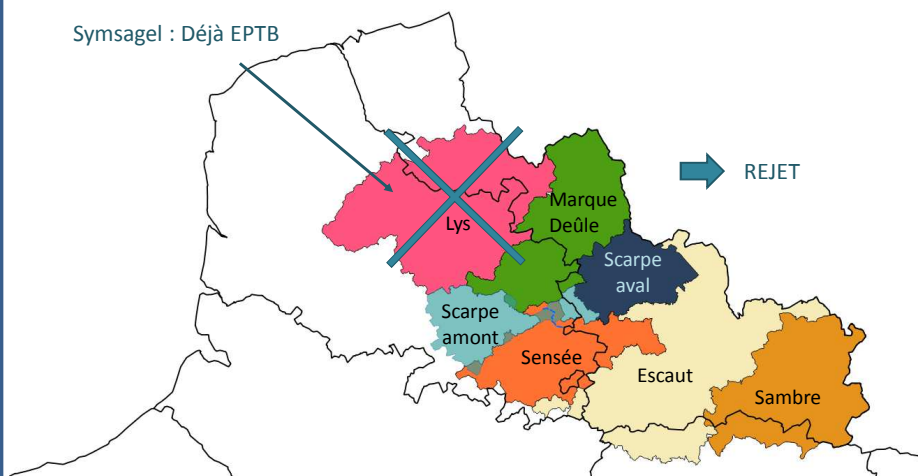
Article L213-12 du code de l'environnement



Contexte

Une première demande en décembre 2017

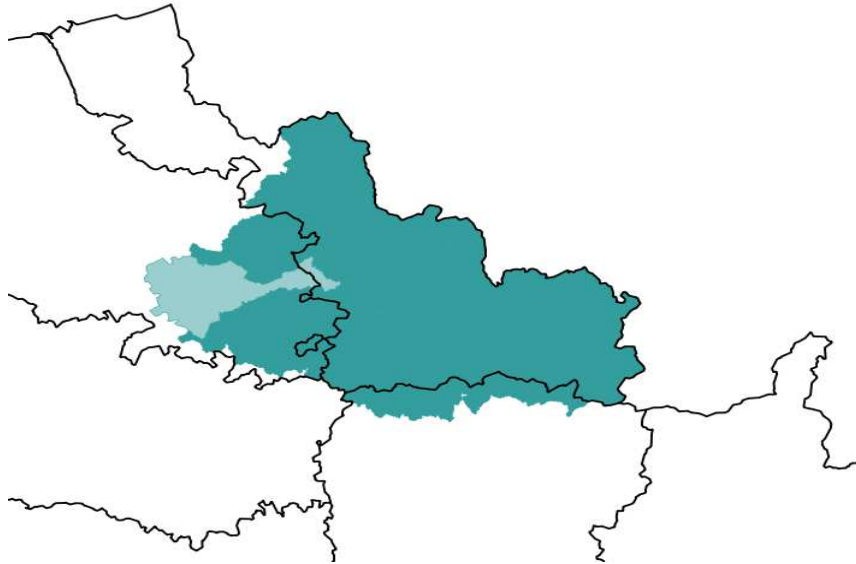
Symsagel : Déjà EPTB



→ Nouvelle demande en décembre 2018

78

Projet de périmètre de l'EPTB SIDEN SIAN



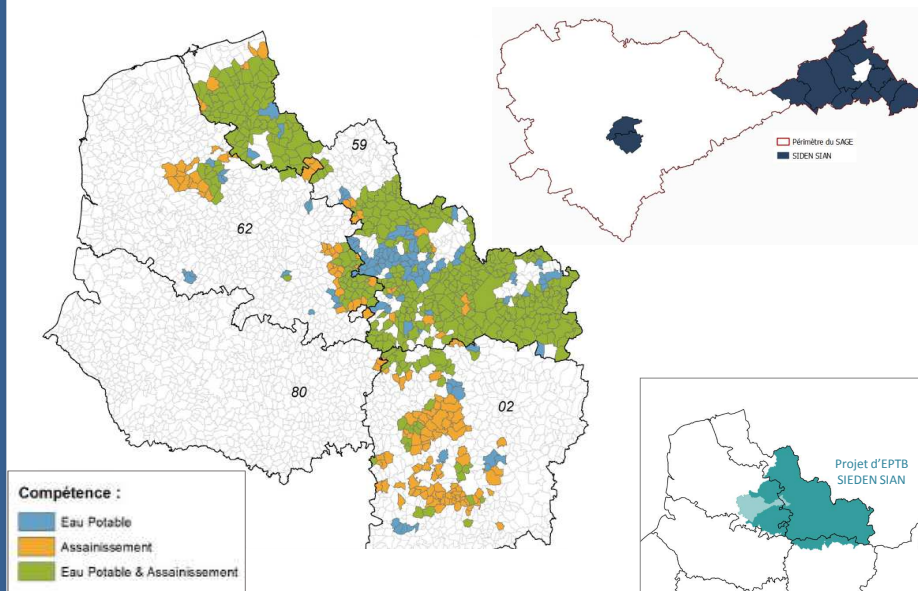
79

Compétences du SIDEN SIAN

- Compétences historiques : Eau et assainissement
 - 714 communes
 - 1 017 669 habitants
- Une mission de coordination et d'animation territoriale via les ORQUE
 - Pilote de 4 ORQUE
 - Partenaire de 2 ORQUE

80

Périmètre du SIDEN SIAN



81

Volonté d'implication dans la GEMAPI

- Compétence à la carte
 - Demandée en juin 2017
 - Validée par arrêté préfectoral en avril 2018
- Objectifs du SIDEN SIAN
 - Être un acteur proactif de la structuration sur son territoire et même au-delà de son territoire
 - Assurer sa pérennité, notamment en terme de maîtrise de ses outils de production d'eau potable

82

Budget prévisionnel

Les dépenses pourront concerner :

- Actions menées sur des ouvrages structurants à grande échelle (inter EPAGE)
- Actions menées sur les territoires ne disposant pas de structure porteuse ou de maîtrise d'ouvrage
- Actions menées pour le compte des collectivités adhérentes

83

Budget prévisionnel (HT)

- Salaires (1 ingénieur GEMAPI + 2 techniciens supérieurs + 1 assistante) : 257 000 € HT / an
- Frais de structure et encadrement : 51 400 €
- Provision pour frais d'études : 50 000 € / an
- Imprévus divers : 11 600 € / an
- Total : 444 000 € TTC / an, soit 0,164 €/habitant/an
- Financement : contribution des EPCI selon clé de répartition à définir en comité de l'EPTB

84

Avis du bureau de la CLE

- Les territoires locaux exercent depuis longtemps la compétence GEMAPI
- Le SIDEN SIAN n'a aucune expérience en la matière

→ Quelle plus-value ?

- Des doutes sur la pertinence du périmètre proposé : le bassin de la Sambre est totalement déconnecté des autres bassins
- Une crainte que cette organisation n'éloigne les acteurs locaux du pouvoir décisionnel

85

Avis du bureau de la CLE

- Un manque total de concertation du SIDEN SIAN, qui pourrait remettre en cause toute collaboration future, franche et transparente entre tous les territoires
- Un manque de neutralité incompatible avec une mission de coordination
- Une coordination existe entre les SAGE du bassin de l'Escaut

→ Conclusion : Avis défavorable

86

Merci de votre attention